Mardi, 4 septembre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 92.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
Paris. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
Seine. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
Départements .	32 »	16 »	8 »	3 »»
Étranger . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

L'un des rédacteurs gérant : ALPHONSE HERMANT.

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . » fr. 80 c.
Dix fois dans un mois. . . . . » — 50
Réclames. . . . . 2 — »»
Faits divers . . . . 3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eug. Carpentier. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Imprimerie centrale des Chemins de fer de NAPOLEON CHAIX, r. Bergère, 20

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 3 SEPTEMBRE 1849.

La presse parisienne recommence à discuter le mérite respectif des formes gouvernementales. Nous voilà de nouveau en pleine métaphysique. Le pouvoir doit-il être délégué par le peuple à un seul individu ou bien à une commission composée de plusieurs individus ? Le peuple a-t-il le droit de déléguer son pouvoir à qui que ce soit? Discussion éternelle qui, depuis Platon et Aristote, Rousseau et J. de Maistre, n'a pas fait un seul pas. Est-ce, en vérité, le moment de la recommencer? Nous ne regardons pas, tant s'en faut, les formes de gouvernement comme indifférentes. La forme monarchique ou républicaine, aristocratique ou démocratique, exprime l'état des esprits et l'ordre de choses d'un pays. Nous défendons la forme républicaine comme la seule qui convienne à l'état actuel de la France. Nous sommes en République; il s'agit de savoir ce que la République peut et doit faire de mieux que les monarchies légitimes et quasi légitimes? En quoi notre politique républicaine diffère-t-elle de celle du pape, de l'empereur de Russie et de M. Guizot? Il en est de même du pouvoir. Qu'il soit revêtu du manteau royal, de la capote grise ou de l'uniforme de lieutenant-général, les difficultés de sa position n'en seront ni augmentées ni diminuées. La question de forme n'est que secondaire, l'essentiel c'est de savoir quel usage on fera du pouvoir.

Supposons le système royaliste rétabli chez nous et personnifié dans son incarnation la plus légitime. Nous ne demandons pas aux partisans du roi futur, en vertu de quel droit ils prétendent nous le ramener. Nous n'examinons pas les moyens dont ils se servent pour lui livrer le pouvoir. Nous nous bornons à leur demander quel usage ils croient que ce roi doit en faire. Un roi très chrétien était avant tout serviteur de l'Eglise. Il s'appuyait principalement sur le clergé, qui occupait le premier rang parmi les ordres de l'Etat. Un roi très chrétien était le premier gentilhomme du royaume, et comme tel, protecteur né de la noblesse. Est-ce bien là le programme du royalisme actuel? Si ce programme est changé, nous serions curieux de savoir sur quels articles porte le changement.

Nous adressons chaque jour, sous mille formes, cette question aux partisans de M. le président de la République. Nous adressons cette question, toujours la même, à ceux de nos confrères républicains qui ne veulent pas de présidence et conseillent de confier l'exercice du pouvoir exécutif à une assemblée.

Mais un individu, nous dit-on, quel qu'il soit, ne pourra que difficilement se défendre de penser à ses intérêts personnels. Une assemblée sera tôt ou tard forcée, par l'opinion publique, de s'occuper des intérêts matériels et moraux d'une nation. A la bonne heure! La question donc est, de l'aveu de tous, de savoir en quoi consistent les intérêts matériels et moraux d'une nation. Sous ce rapport, les gouvernements des républiques n'étaient pas plus d'accord entre eux que les gouvernements des monarchies. Sans parler des républiques classiques d'Athènes et de Rome, il existe, tout près de nous, des républiques parfaitement démocratiques dans les petits cantons suisses. Croit-on que la question des intérêts matériels et moraux y ait trouvé sa solution définitive?

La France alors n'aurait qu'à se modeler sur les institutions démocratiques de Schwytz ou de Zug, institutions qui n'empêchaient pas ces citoyens démocrates d'opprimer leurs compatriotes grisons réduits en esclavage, et de se mettre au service des rois despotes.

D'ailleurs, la France avait déjà joui de constitutions très démocratiques (celle de 91, par exemple); elle avait possédé une Assemblée chargée du pouvoir exécutif. Eh bien, elle n'a pas hésité à sacrifier ces formes pour le salut de son principe national. Elle préféra armer ce principe d'un pouvoir despotique plutôt que de le voir détruit au nom de la liberté.

L'étranger nous laisserait certes toute liberté de pratiquer chez nous la démocratie à la manière des Suisses et même à la manière des Américains, pourvu que nous abjurions notre esprit national.

Il y a donc dans l'esprit de la nation française un principe qui ne s'est encore révélé ni dans les républiques antiques, ni dans la république suisse, ni dans la république américaine; principe dont une forme gouvernementale, quelle qu'elle soit, n'est qu'un accessoire. Ce principe est énoncé dans le mot sacramentel de *fraternité*, que la Révolution de février ajouta à l'ancienne formule : *Liberté, Egalité*. Ce mot d'ordre de la France nouvelle impose à la nation des devoirs nouveaux.

Il serait utile que les publicistes de la France nouvelle s'attachâssent surtout à expliquer ce nouveau devoir, officiellement accepté par la nation. Tous les partis en profiteraient également, les monarchistes aussi bien que les républicains.

LA CONSPIRATION.

Le calme plat semble régner sur notre politique intérieure.

Pas une ride n'en trouble la surface; mais, au dessous, quelle agitation et quelles intrigues!

Il s'agit de consommer le triomphe de la réaction par une dernière manœuvre, la fusion de tous les éléments des anciens partis dynastiques dans un seul, adoptant pour base le principe de la *royauté légitime et absolue*.

Les hommes d'Etat de la branche cadette, les libéraux aux souliers ferrés, les catholiques ultramontains sont absorbés rapidement par la coalition nouvelle, car tous s'accordent à reconnaître la nécessité d'environner le trône futur de toutes les puissances et de toutes les superstitions passées comme de toutes les célébrités présentes, afin d'en finir à jamais avec la Révolution.

Mais pour atteindre ce but si désiré, il reste un dernier pas à franchir. Cette ombre de gouvernement républicain qui est debout semble offrir un reste de résistance à l'action combinée des défenseurs de l'*ordre* au dedans et au dehors.

Ne voilà-t-il pas que ce pâle ministère s'avise de résister au rétablissement pur et simple de l'absolutisme clérical à Rome, et qu'il veut qu'on tienne un compte tardif des vœux de la France manifestés par le vote du 8 mai?

Ne voilà-t-il pas que ce ministère, nouveau juste-milieu entre la république et la monarchie, parle de réformes financières ni plus ni moins que s'il croyait la république viable?

Il faut donc se débarrasser promptement de ces ingrats que la réaction avait adoptés et qui semblent vouloir la trahir.

Les circonstances générales sont d'ailleurs des plus favorables. Sur toute la face de l'Europe l'absolutisme, le droit de la force triomphe, l'astre de la liberté pâlit.

Cet immense résultat de la réaction en France n'amènera-t-il pas tous les autres?

Oui, nous devons le reconnaître, c'est de la France qu'est parti le signal du désastre pour tous les peuples, comme c'était la France de Février qui avait donné l'impulsion au mouvement universel des Peuples vers la liberté.

Oui, telle est la sublimité de notre mission dans le monde que, soit par notre courage, soit par nos fautes, nous influons souverainement sur ses destinées, et, si la démocratie est terrassée partout, si la Hongrie, Venise, Rome, courbent en ce moment leurs têtes sanglantes et héroïques sous le joug de la force, c'est parce que la réaction l'emporte en France.

En ce moment, de tous les côtés, les armées absolutistes, après avoir détruit tous les germes d'indépendance et de nationalité autour d'elles, s'avancent vers nous.

C'est que la révolution et la liberté ne sont pas entièrement vaincues tant que la France, quoique humiliée et avilie, reste debout!

C'est là que l'absolutisme veut venir étouffer jusque dans son berceau ce principe éternel de ses angoisses.

Avant deux ou trois mois, une ceinture de fer nous étreindra de l'Océan à la Méditerranée. La Suisse sera tordue et pressurée jusqu'à ce qu'il ne reste plus en elle un seul proscrit de la liberté. Peut-être même la vieille Helvétie expiera-t-elle plus chèrement ses vertus hospitalières : on rajuste, dans un but de déchirement intérieur, la machine surannée du Sunderbund, et l'Autriche s'empare du Tessin.

Ce sera probablement sous la pression de l'armée de la sainte-alliance que la réaction tentera sa dernière campagne. Déjà le prétendant se promène sur les bords du Rhin et encourage ses amis du geste et de la voix. Les journaux blancs ne tarissent pas sur l'éloge de ce *jeune prince* : sa *beauté est miraculeuse*, son *sourire large*, etc.

Il recevait à Ems non seulement les chefs avoués de son parti, mais des notabilités politiques et industrielles de nuances ralliées. On cite entre autres le directeur du *Constitutionnel*, l'honorable M. Véron.

Pour peu que M. de Chambord séjourne sur les bords du Rhin, il s'y trouvera au milieu des armées de la sainte-alliance, prêtes à accomplir un nouveau 1815.

Il y a donc une évidente unité entre les conspirateurs et les manœuvres du dehors. Les événements se déroulent dans toute l'Europe avec une suite et un ensemble qui rend manifeste le concert et l'alliance des oppresseurs de tous les pays.

Toutefois, en examinant tous ces efforts et toutes ces menées des hommes à courte vue, ou se sent plutôt ému de pitié que de crainte!

S'imaginer qu'on fera rétrograder le monde et qu'on l'enchaînera au roc du passé, est une pensée tellement folle qu'il est impossible de la prendre au sérieux.

S'imaginer qu'il s'agit encore dans notre siècle d'une question de ministère, et que, la résistance de tels ou tels hommes vaincue, la puissance des idées disparaîtra, n'est-ce pas le comble de l'aveuglement? O pygmées, vous profitez d'un instant de fatigue du géant pour l'envelopper de vos mille petits liens; mais attendez son réveil!...

La *Presse*, il y a quelques jours, dans un article intitulé : *le Produit net de vingt années de guerre*, énumérait les sacrifices énormes en hommes et en argent que la France a eus à faire durant les glorieuses périodes de la Révolution et de l'Empire. Elle constate que le dernier résultat de deux milliards de dépenses et d'indemnités, et de cinq millions d'hommes tombés sur les champs de bataille, a été pour la France une réduction dans les limites de son ancien territoire. Qu'en conclut la *Presse*? Evidemment que la gloire qui ne rapporte pas est une gloire qui n'a ni ses sympathies ni son admiration. La France, heureusement, est loin de penser et de sentir comme la *Presse*. Le positivisme, l'industrialisme n'a pas encore tellement envahi les esprits chez nous, que nous en soyons venus à déduire en chiffres les résultats des grandes luttes de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, tout comme s'il ne s'agissait que d'une entreprise commerciale ou d'une opération de banque.

La *Presse*, avant tout préoccupée des bénéfices matériels qu'on peut retirer d'une expédition mili-

---

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 4 SEPTEMBRE 1849.

BEAUX - ARTS.

SALON DE 1849.

PEINTURE. — 1er ARTICLE.

MM. EUGÈNE DELACROIX, MULLER, DUVEAU.

Il n'a pas dépendu nous, et ceci est un de nos vifs regrets, de nous acquitter plus tôt envers l'art; mais enfin le bâillon brutal qui, deux longs mois durant, nous a coupé la parole s'étant détaché, profitons des premiers instants de cette délivrance pour entretenir du Salon de l'année ceux de nos lecteurs que la chose intéresse, et prions les artistes de nous pardonner ces retards si involontaires.

Nous n'étions pas retourné au palais des Tuileries depuis le jour de joie où le flot populaire le nettoya d'un brusque jet; l'on ne pouvait guère prévoir alors quelle en serait la destination future, aussi bien ne s'en préoccupait-on point; il suffisait et au-delà du spectacle de la nation faisant éclater les magnificences de sa colère, et du réveil de sa justice en sursaut qui frappait à revers de bras ; bien des faits se sont passés depuis, qui nous ont mis la tristesse au cœur, mais ce n'est, ici et à présent, le lieu ni le temps d'en parler.

L'art a été logé en souverain, mais l'art est un souverain difficile qui ne saurait s'accommoder de tous les logements, et à dire vrai nous ne savons si les artistes, tout au moins les peintres, ont beaucoup à se réjouir de ce changement ; la sculpture y a gagné quelque peu sous certains rapports, mais si elle est mieux éclairée, elle est bien à l'étroit et ses œuvres sont éparpillées en trois endroits différents ; quant à la peinture, elle est encore plus maltraitée ; outre que les deux principaux foyers de l'Exposition, l'orangerie et les salons du haut, sont à une distance énorme l'une de l'autre, tous les tableaux sont éclairés d'une façon détestable, parce que tous subissent des faux jours; les uns avalent des rayons de soleil, d'autres sont enfouis dans l'ombre, et tous les peintres jettent les hauts cris.

Il serait bien temps, ce nous semble, que l'on renonçât au provisoire, et que l'art eût son chez soi; nous savons bien qu'on finira par là, mais pourquoi tous ces délais?

L'envoi des œuvres d'art a été cette fois bien moins considérable que les autres années; Beaucoup d'entre les illustres se sont abstenus, craignant sans doute de passer inaperçus par toutes ces préoccupations de politique orageuse; d'autres pour des motifs plus tristes peut-être n'ont pas produit ; on a beau dire en effet que l'art plane dans les hautes sphères, se maintenant au-dessus des terrestres pensers; ceci peut être vrai pour l'artiste qui n'a pas à discuter dès le point du jour la question de son dîner, mais hélas! le pauvre diable qui passe sa vie dans ces controverses irritantes ne saurait hisser bien haut une imagination qu'il lui faut à chaque instant faire redescendre à terre; l'artiste et le poète portent le front dans les nuages, nous le voulons bien, mais leurs pieds trempent dans la boue de la rue, et si leurs bottes sont trouées, il faut bien qu'ils s'en aperçoivent; quand leur ventre est creux et que leurs doigts se crispent sur un gousset vide, il faut bien qu'ils le remarquent. Il est certes difficile dans ces conditions là de faire de bonnes choses, et c'est un rude lutteur que la misère; beaucoup n'ont pas exposé cette année, quelques-uns avaient autre chose à faire; ils étaient occupés à mourir de faim!

Nous ne parlerons pas de toutes les œuvres exposées ; nous ne le pouvons pas, nous ne le voudrions pas ; le beau est chose rare, et certes il s'en faut que tous les tableaux le recèlent ; en général sur deux mille toiles exposées, il y a peut être une centaine d'œuvres passables, il y en a vingt de remarquables, sept ou huit hors ligne. Si l'on y trouve deux ou trois chefs-d'œuvre, il faut se hâter de s'en réjouir. Notre mission étant de traiter de l'art et non du métier, il y aura force noms passés sous silence ; nous sommes heureux de nous agenouiller devant le dieu, mais quand le tabernacle est vide nous passons.

L'exposition de 1849 n'est ni plus ni moins mauvaise que les précédentes, et si l'on tient compte de l'abstention des artistes les plus connus, on sera forcé d'avouer qu'à tout prendre on n'est pas trop mal partagé. Dans notre compte rendu, nous ne ferons pas de classification, nous nous mettons dès ce moment à la recherche de l'art; partout où il se trouvera, nous le saisirons, sans nous soucier s'il éclate sur un paysage ou s'il se manifeste sur une figure.

Parmi les artistes de haut renom qui ont eu le bon esprit d'envoyer leurs œuvres au Salon, citons en première ligne M. Eugène Delacroix, qui se présente avec cinq tableaux; nous remercions, au nom du public, l'illustre artiste de cette assiduité dont il s'est fait une habitude, et nous sommes heureux d'avoir occasion de rappeler ici avec quelle largesse il a toujours payé à son public la dette de sa célébrité reconnaissante, avec quelle intrépidité dédaigneuse, aux mauvais jours de la royauté, il répondait aux iniquités de l'ancien jury par de nouveaux jets de son talent prolifique; nous regrettons pourtant de n'avoir affaire cette année qu'à des fantaisies de son pinceau, au lieu de ces œuvres capitales auxquelles il nous avait accoutumés; nous regrettons bien autre chose encore...

Aussi quel désir funeste a eu M. Delacroix, de donner une quasi répétition d'un de ses anciens sujets, ses *Femmes d'Alger* dans leur intérieur! L'art n'a pas béni cette variante. De loin, nous prenions cela pour un pastiche dû au plus maladroit de ses élèves. et c'était bien la peine de copier un chef-d'œuvre pour en offrir une si vilaine charge!

Figurez-vous que c'est gauche, affreux de dessin, absurde de perspective, mauvais de couleur même (vous entendez, M. Delacroix?). Le tableau des *Femmes d'Alger* (l'ancien) était coloré, frais et rayonnant; c'était splendide comme un grand jour de soleil; ceci est d'un ton malsain, la lumière semble ne pas pouvoir se résoudre à y pénétrer, on dirait qu'elle s'est tamisée au préalable à travers une vitre sale. La négresse du premier plan est d'un bon demi-pied trop haute; les têtes sont tout à fait petites, sans proportion avec les épaules; sur ces épaules-là on pourrait ranger cinq ou six de ces têtes. Et les mains, oserons-nous bien parler des mains?...

Si nous étions d'Alger, et si nous étions femme, voilà certes des mains que nous ne pardonnerions pas. Quelle idée vous est donc restée du type oriental, M. Delacroix? Sont-ce bien là ces petites mains nerveuses, souples, fines et ambrées, particulières aux femmes du Levant, ces mains qui ont autant d'expression qu'un visage, *ces mains pleines d'yeux!*... Ça des mains d'Afrique? Allons donc! Vos souvenirs vous font défaut; vous aurez vu ces lourds et flasques *abattis* pendus au bout des gros bras bien rouges de quelque fille d'auberge alsacienne, et qui venait de les promener sur quelque ignoble vaisselle encore...

Pour en finir avec la critique, hâtons-nous de passer devant une petite toile qui représente, à ce que prétend le livret, un Arabe syrien et son cheval; nous en aurions bien quelque chose, mais nous craignons de faire trop de peine à M. Delacroix.

Voici *Othello et Desdemona*; nous pouvons enfin louer sans restrictions; c'est d'un effet puissant. C'est franchement beau. Schakspeare est traduit; il s'agit de la terrible nuit que vous savez, où les lèvres de cuivre du jaloux vibrèrent sur cette sinistre interrogation : *Have you prayed, to night, Desdemona?...*

L'appartement a cet aspect sévère, mystérieux et étoffé des intérieurs vénitiens. Par une porte qu'il referme derrière lui d'une main crispée, entre Othello avec sa lampe.

Sur les fauves lambris de chêne se détachent les rideaux de damas rouge qui enferment le lit de la Vénitienne, où la lampe d'Othello enfonce ses lueurs; Desdemona repose dans une attitude pénible; le linge en désordre laisse entrevoir quelques nudités chastes. L'innocente dort de ce sommeil qui continue les souffrances de la réalité ; ses

taire, ne tient-elle donc nul compte des conquêtes morales que nous devons à la Révolution et à l'Empire? Ces conquêtes cependant sont autrement importantes et fécondes qu'un accroissement de richesses, une augmentation de territoire. Envisager les questions à ce point de vue exclusivement terrestre, c'est les ravaler. Qu'est-il besoin de rappeler à la *Presse* les fruits moraux que notre génération a recueillis sur les plaines arrosées du sang de nos braves soldats? Ce sang n'a pas en vain coulé pour nous et pour les Peuples de l'Europe. Nos victoires et nos désastres nous ont réciproquement démontré l'influence que les forces morales, telles que l'opinion publique, l'enthousiasme des nations et le génie de l'homme, exerce sur les affaires les plus matérielles, telles que la guerre et le commerce.

Mais pour nous en tenir à la France, c'est grâce à ces guerres si coûteuses que, entre autres libertés reconquises depuis 89, M. de Girardin a celle de publier chaque matin sa pensée sur les affaires publiques, que cette pensée d'ailleurs soit favorable ou hostile aux intérêts bien entendus de son pays.

Jusqu'à présent nous ne comptions dans l'histoire que six croisades. M. le général Oudinot de Reggio, dans son ordre du jour à l'armée française, daté de Rome le 23 août dernier, nous révèle l'existence d'une septième croisade prêchée dans le dix-neuvième siècle contre les infidèles de l'Italie centrale. Voici les paroles du général :

« *La grande et sainte cause de la chrétienté dans l'Italie centrale réclamait l'int rvention de la France.* »

Ainsi, on le voit, des Sarrasins modernes, originaires de Gênes et de la Lombardie, avaient envahi les Etats du saint siége; les Français les ont vaincus; l'hydre italienne a été terrassée par le valeureux chevalier, chef des nouveaux croisés.

Les indulgences vont pleuvoir sur les fidèles vainqueurs; il ne reste plus qu'à canoniser les conscrits tombés sous les murs de Rome, fussent-ils juifs, mahométans, luthériens, calvinistes, etc.

Il est fort heureux que les survivants, bien que munis d'indulgences plenières, n'aient pas été tentés d'imiter en tout la conduite de leurs prédécesseurs du moyen-âge; car, avant que d'aller en Italie, ils auraient bien pu, en soldats orthodoxes, commencer l'expédition sainte par l'extermination des hérétiques de la France. On en compte trois millions dans notre pays, sans parler d'une vingtaine de millions de républicains dont l'orthodoxie pourrait bien être mise en doute par des zélateurs tels que M. Barrot et le général Oudinot.

Il est également heureux que les croisés aient épargné jusqu'à ce jour nos voisins immédiats, les hérétiques de l'Allemagne et de l'Angleterre!

Deux dépêches contradictoires sur la ville de Komorn sont arrivées aujourd'hui à Paris. La première annonce la reddition de cette ville ; la seconde, au contraire, assure que les assiégés ont obtenu une suspension d'armes.

Le vingt-deuxième bulletin russe que nous publions aujourd'hui contient les nouvelles du théâtre de la guerre jusqu'au 20 août. Il donne les détails sur la soumission du corps hongrois commandé par Vecsey et annonce la jonction définitive à l'armée de Paskiewicz du corps de Paniutin qui fut attaché à l'armée autrichienne. Ce changement ferait supposer que les liens intimes qui unissaient les deux armées commencent à se relâcher.

On lit dans le *Moniteur* du 2 septembre.

En exécution de la loi du 11 août 1849, et par décret du 31 du même mois, les officiers généraux dont les noms suivent sont relevés de la retraite, sur leur demande, et rétablis à leur rang dans le cadre de l'état-major général, savoir :

MM. les généraux de division :
Sébastiani (Jean-André-Tiburce),
De Castellane (Esprit-Victor Elisabeth-Boniface),
Rullière (Joseph-Marcelin ,
De Dampierre (Auguste-Philippe-Henri-Duval),
D'Astorg (Alexandre-Eugène Louis François-Saturnin),
De Berthois (Auguste-Marie),
D'André (Antoine-Joseph-Marie),
Gauldrée Boilleau (Jean-Baptiste Charles),
Meslin (Jacques-Félix,)
Boyer (Pierre-Paul),
De Bellonnet (Adolphe-Pierre-Marie),

MM. les généraux de brigade:
De Rochechouart (Louis-Victor-Léon),
Gaultier de Rigny (Alexandre),
Brack (Antoine-Fortuné),
Feisthamel (Joachim-François-Philibert-Julien),
Valleton de Garraube (Jean-Alexandre),
Girod (Jean-Marie-Félix),
Duffoure d'Antist (Julien-René),
Paillot (Pierre-Henri-François Xavier),
De la Rue (Aristide-Isidore-Jean-Marie),
Urvoy de C osmadeuc (Victor),
Charon (François-Marie-Joseph),
De la Coste du Vivier (Marie-Joseph-Maurice),
Espéronnier (François-Dominique-Victor Edouard),
Thiéry (Alfred).

Est également relevé de la retraite et réintégré à son rang dans le cadre du corps d'état-major, M. le colonel Bourjade (Jean-Pierre Catherine-Eulalie).

Il ne résultera de cet acte de juste réparation aucun ralentissement dans l'avancement de l'armée.

Ainsi, les généraux que la révolution de février avait mis hors cadre se trouvent de nouveau placés à la tête des armées françaises. Ce n'est pas sans inquiétude que nous constatons ce fait, lorsque nous assistons chaque jour au progrès de la coalition du nord, et que nous nous souvenons que les généraux réintégrés dans leurs fonctions après avoir servi tous les régimes ne se sont distingués dans ces derniers temps que par leur haine pour la République.

ETATS GERMANIQUES.

HAMBOURG, 30 *août*. La garnison prussienne qui doit, à ce qu'on dit, passer l'hiver chez nous, s'élèvera à 4,000 hommes. Les habitants voudraient s'en débarrasser le plus tôt possible.

Une collision sanglante a eu lieu dernièrement à Hambourg entre les populations danoise et allemande.

Les villes de Brême et de Lubeck ont accédé à l'état fédératif prussien; mais la chambre du grand duché d'Oldenbourg persiste dans son opposition relativement à l'adhésion à cette fédération.

Le nouveau gouvernement provisoire qui administrera le duché de Schleswig pendant l'armistice a été installé à Flensbourg. Pour maintenir la tranquillité entre les populations danoise et allemande, deux milles hommes de troupes suédoises sont arrivés à Schlesvig. Les Allemands surtout sont mécontents, car on a annoncé que tous les actes administratifs seraient publiés au nom du roi de Danemark

DANEMARK.

Le gouvernement de Dannemark vient d'adresser à notre gouvernement la notification suivante :

« Le ministre (dannois) de la marine déclare par les présentes que le blocus des ports de Pillau, Dantzig, Kamin, Wolgaest, Rostock, Swinemund, Greiswald et Stralsund, est levé, ainsi que les blocus des rivières de l'Elbe, du Weser et de la Jahde, de la côte occidentale du duché de Holstein et de tous les ports du duché de Sleswig.

» Le blocus continuera pour la côte orientale du duché de Holstein avec les ports de Neustadt, Heiligenhofen avec la passe de Fehmern, et la baie de Kiel avec l'entrée du canal. »

Ainsi, il est positif que la guerre entre la Prusse et le Danemark n'est pas encore terminée, comme quelques journaux l'ont annoncé.

PRUSSE.

Nous avons déjà annoncé que la seconde chambre prussienne avait passé à l'ordre du jour à propos de la proposition d'un député de la Haute-Silésie, qui demandait que les procès verbaux allemands du parlement de Berlin fussent traduits et publiés aussi en polonais, afin que la population de deux millions de Polonais qui se trouvent dans la monarchie pussienne pût les comprendre. Voici de quelle manière un correspondant de l'*Indépendance belge* raconte et apprécie cet incident.

L'ordre du jour appelait la discussion de la motion de M. Szafranck, député de la Haute-Silésie, motion tendant à obtenir que les procès-verbaux des séances de la chambre fussent tradu ts en polonais, imprimés et envoyés dans le grand-duché de Posen. Certes ces procès-verbaux n'ont pas une grande signification, mais il s'agissait ici d'une question d'équité.

La population polonaise du royaume de Prusse ne peut pas prendre connaissance des documents officiels qui l'intéressent, parce qu'aucun d'eux ne parait en langue polonaise. Au printemps de cette année, la motion de M. Szafranek avait été adoptée par la dernière chambre, et le ministère actuel lui-même l'appuyait. Le député de la haute-Silésie demandait donc que la chambre fît ce qu'avait fait sa devancière. La fraction tout entière ces députés polonais appuyait la motion. La commission chargée de l'examiner, tout en reconnaissant qu'elle n'était pas d'une grande utilité, la recommandait cependant comme une chose juste et comme une preuve de bon vouloir envers la population polonaise et spécialement comme une satisfaction donnée aux droits du graud duché de Posen.

Nonobstant cela, la chambre à une majorité immense a passé à l'ordre du jour pur et simple, sans même permettre à un Polonais d'appuyer la motion. Chose singulière, le banc des ministres, l'extrême droite et la gauche polonaise ont seul voté contre l'ordre du jour. Ainsi lorsque pour la première fois la majorité se sépare du ministère, c'est pour repousser une proposition favorable aux Polonais.

Ce vote, tout insignifiant qu'il paraisse, a une grande valeur. Il dénote de la part des Allemands un manque de sympathie qui doit tôt ou tard amener les Polonais à abandonner leur étendard prussien pour arborer l'étendard slave par vengeance contre l'Allemagne qui se montre si injuste envers eux. Oui, les Allemands, au lieu de chercher à dégager l'élément polonais du panslavisme, semblent à prendre à tâche de l'y repousser par le désespoir. Ils n'appellent pas la fraction de la chambre dont je vous entretiens, la fraction *polonaise*, mais la fraction *de la vengeance*. Cette qualification qui jusqu'ici n'a été qu'une sorte d'insulte sera justifiée, pour peu que la majorité continue d'agir à l'avenir vis-à-vis de cette fraction comme elle agit maintenant.

POLOGNE.

POSEN, 30 *août*. Rien ne caractérise mieux la basse animosité des Prussiens contre tout ce qui est polonais, que la sentence que le tribunal de Posen a dernièrement prononcé contre M. Krauthofer, avocat de Posen, dont le nom est allemand, mais dont les sentiments sont polonais. Pour les manifester, il a osé ajouter à son nom la particule *ski*. Le gouvernement le fit poursuivre pour ce délit et il vient d'être condamné à 50 écus d'amende avec la menace de renouvellement de poursuite si à l'avenir il donne à son nom une tournure polonaise. Vantez après cela la haute intelligence du gouvernement prussien.

CRACOVIE, 25 *août*.—Le journal (*Zas*) qui paraît ici vient d'être suspendu à la demande des officiers autrichiens. Un motif pareil a depuis paru bien singulier et on s'attend à la prochaine réapparition de ce journal, qui du reste n'a jamais pèché par ses tendances républicaines. La dernière brochure de M. Teleki sur l'intervention russe a été saisie chez tous les libraires.

Le choléra fait maintenant de grands ravages à Cracovie, dans les environs et en Silésie.

Les troupes russes qui étaient en marche pour se rendre en Hongrie ont reçu l'ordre, non de rentrer dans leur pays, mais de s'arrêter en Gallicie.

HONGRIE.

Vingt-deuxième bulletin de l'armée russe. — Le 19 et le 20 août, l'armée principale occupait ses anciennes positions.

Le général Grotenhelm a envoyé son rapport sur l'occupation de la ville de Klausenbourg le 15 août, sur le combat de l'avant-garde et sur l'arrivée à Balfi-Hunwad, le 17 août, d'une partie de son corps, confiée au colonel autrichien Urban. Les troupes ennemies qui se trouvaient dans ce dernier endroit ont été dispersées par Urban, et on leur a pris deux drapeaux et deux pièces de canon.

Dans le même temps, le général Grotenhelm a eu connaissance de l'apparition d'un autre détachement d'insurgés au nord de Klausenbourg, non loin de Deva et de Samos-Ujwara. Ayant concentré ses troupes à Klausenbourg, il s'est dirigé le 19 août vers Deva, avec l'intention de proposer aux insurgés de se soumettre, et se servant à cette fin du comte Karnisz, parlementaire muni d'une lettre de Gœrgey, se réservant de les combattre dans le cas contraire.

L'officier envoyé au maréchal par le général Grotenhelm a rencontré, à Balfi-Hunwad, un parlementaire hongrois qui annonçait que les troupes battues par Urban, et qui se retiraient dans ce moment à Szibo, étaient disposées à déposer les armes devant nos troupes.

A la suite de cette nouvelle, on a ordonné au colonel Mielneckow de se porter immédiatement avec sa colonne mobile sur Bucz.

En même temps le général Zass, commandant d'une division de cavalerie légère, reçut l'ordre de marcher de Groswardein à Klausenbourg avec six bataillons, deux batteries et un régiment de Cosaques, pour former une chaîne de communication entre Grotenhelm, Lüders et l'armée principale.

Le général Paniutin, avec son corps qui, jusqu'à présent, se trouvait près de l'armée autrichienne, s'est mis en marche le 19 août et est arrivé le même jour à Arad, et le lendemain à Uj-Sainte-Anna, où il a opéré sa jonction avec le troisième corps d'infanterie.

Deux parlementaires se sont préseetés le 19 août au commandant du troisième corps d'infanterie et ont déclaré que le corps d'insurgés qui se trouvait à Borosz-Jeno sous les ordres du comte de Veczej demandait, comme le corps de Gœrgey, de se rendre à nos troupes. Ce corps, composé en grande partie des troupes qui avaient bloqué Temeswar et en partie de celles qui avaient fait la guerre dans le midi au ban Jellachich, s'était retiré d'abord à Lugos; mais au lieu de se diriger vers la Transylvanie, comme ce fut son dessein, il s'est porté sur les cantonnements de notre armée.

D'après l'annonce des parlementaires, ce corps doit se composer de huit à dix mille hommes, dont le nombre diminuera probablement par suite des désertions continuelles des soldats, et même des officiers.

Le 19 et le 20 août sont arrivés à Groswardein neuf escadrons, avec quatre pièces de canon, appartenant aussi au corps du comte Veczej. Ils ont rendu leurs drapeaux et leurs armes sans condition.

—Les Autrichiens, dit la *Gazette de Cologne*, commencent déjà à signaler leur victoire en Hongrie par de nombreuses condamnations et exécutions. Les soldats et sous-officiers de l'armée hongroise ont été amnistiés, mais quant aux officiers et aux chefs de l'insurrection, Haynau déclare qu il se réserve *les dispositions ultérieures*. Les journaux de Pesth sont remplis de condamnations pour des délits commis par la nation tout entière. Une foule d'individus sont envoyés dans les cachots pour avoir accepté ou dépensé des billets de Kossuth. Ceux qui n'ont pas d'autre monnaie, sont ainsi placés dans l'alternative ou de mourir de faim, ou d'aller en prison. Un notaire a été fusillé pour avoir fait, par ordre de Kossuth, un appel à la population de sa résidence, pour la levée en masse. A Arad, le baron Aullenberg, officier hongrois, fait prisonnier par les autrichiens, a été pendu et le comte de Leiningen fusillé. Dans la même ville, seize Hongrois de distinction se sont suicidés pour se soustraire à une mort ignominieuse. On cite parmi eux le général Aulich. Szemere, le ministre hongrois de l'intérieur, est devenu fou de désespoir Gœrgey est encore dans le camp russe sous la protection de Paskiewicz, avec lequel à ce que dit la *Gazette de Breslau*, il doit se rendre à Varsovie.

AUTRICHE

VIENNE, 28 *août*. — On dirait, écrit la *Gazette allemande*, que le ministère autrichien s'évertue à pratiquer l'humilité chrétienne. A peine a-t-il reçu un soufflet du maréchal Paskiewicz, qui a mis la Hongrie sous les pieds de Nicolas, qu'il présente déjà l'autre joue au maréchal Rade zki, lequel, contrairement à l'intention des ministres, manifestée dans les journaux de Vienne, accorde l'amnistie aux Italiens.

— D'après le dercier bulletin du général Haynau, daté le 21 août d'Arad, un corps hongrois, composé de 5,000 hommes, commandé par Laza , s'est rendu le 17 août près de Karansèbes. Le même jour, 72 pièces de canons et 100 voitures avec bagages, qui appartenaient au corps de Veczej, sont tombées aux mains des Autrichiens.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 30 *août*. — La chambre des députés dans sa séance d'hier a discuté deux propositions, dont une du député Scofferi relativement à la route de Nice à Gênes, dont il demandait le classement parmi les routes royales. La question elle-même ne semble pas des plus importantes ; mais parmi les conditions secrètes imposées par l'Autriche au Piémont se trouvait entre autres celle de ne pas favoriser les voies de communication avec la France. Malgré l'opposition d'un certain M. Despine, qui a lu un long et fastidieux discours, la chambre a pris en considération la proposition de M. Scofferi, qui, si elle est avantageuse pour le Piémont, ne l'est pas moins pour les départements français limitrophes du comté de Nice.

La seconde proposition était celle du député Pescatore, relative à la formation d'un comité de législation. M. Pinelli, ministre de l'intérieur, s'est opposé à la prise en considération. Il a prétendu que la nomination d'un tel comité contiendrait une véritable usurpation du pouvoir exécutif, et que le conseil d'Etat avait été institué pour préparer les lois; qu'enfin un tel comité ne pouvait s'accommoder avec la constitution. Au fond, dans l'argumentation du ministre de l'intérieur, on apercevait le désir d'entraver l'initiative du parlement.

Le député Valerio a répondu avec autant de bon sens que d'éloquence au ministre de l'intérieur. Le conseil d'état a été institué pour l'examen des projets présentés par le gouvernement. Pourquoi n'y aurait-il pas au sein de la chambre un comité qui lui rendrait les mêmes services que ceux rendus par le conseil d état aux *propositions* du gouvernement?

D'ailleurs la chambre n'a-t-elle pas un comité des finances, un comité d'agriculture et de commerce? Quelle raison peut on donner pour qu'elle n'ait pas un comité de législation?

Quelques autres députés de la gauche prennent la parole pour appuyer la proposition de M. Pescatore, lorsque le comte Cavour, qui siége à la droite, monte à la tribune pour insinuer jésuitiquement que de la proposition de M. Pescatore résulte la nécessité de convoquer une constituante. Il ajoute quelques autres raisons tout aussi fondées et qui ont le mérite de provoquer sur tous les bancs de la chambre, non moins que dans les tribunes, des murmures et des cris de désapprobation. On a senti dans les paroles du comte Cavour la haine que le parti aristocratique et jésuitique porte à la constitution.

La chambre a adopté la proposition de M. Pescatore. Après la prise en considération le ministre des travaux publics monte à la tribune, et lit deux projets de loi tendant à faciliter l'introduction des mesures métriques.

Nous avons annoncé hier que toutes les municipalités du Piémont préparaient des cérémonies pour les funérailles de Charles-Albert.

Nous avons cité ces faits uniquement parce qu'ils contenaient l'indice de l'opposition des Piémontais à la domination autrichienne en Italie.

Le gouvernement de la Sardaigne s'est alarmé de ces manifestations. Voici ce qu'on écrit de Gênes à la date du 28 août.

Les travaux pour le somptueux catafalque voté par la municipalité pour les funérailles de Charles-Albert ont été suspendus. Une dépêche ministérielle arrivée à la municipalité défend qu'aucune cérémonie s'éloigne du programme qui sera tracé par le ministère, et donne pour prétexte qu'il appartient au gouvernement seul de prescrire la forme de la cérémonie.

CAGLIARI, 15 *août*. —Le bruit s'est répandu que l'on doit nous expédier de Gaëte un pro-légat apostolique. Notre évêque prépare les esprits à cette innovation.

Aujourd'hui du haut de la chaire, après avoir lancé l'anathème contre les Romains et les représentants de la constituante romaine, il a accablé de ses éloges les armées qui avaient rendu son trône pontifical à Pie IX. Il a ensuite exhorté le gouvernement à infliger les châtiments les plus

---

paupières, fermées par la fatigue, se sont abaissées sur des larmes; on sent que la pauvre femme a pleuré tout le sang de son cœur; ses beaux bras nus, où la douleur a frémi, entrent tout brisés dans les coussins, et quelque songe mortuaire lui cogne ses chauves-souris contre les tempes; sa harpe, dont les cordes sont à jamais muettes, s'est la ssé choir au pied du lit.

La tête bronzée d'Othello, puissante de caractère, est serrée dans un étroit turban blanc assez semblable à celui d'un rajah; elle rappelle un peu le fameux portrait de Rembrandt vieux.

La fièvre pousse hors de l'orbite cette large prunelle où luit le regard des fous.

Le Maure marche sombre, ivre et terrassé par l'épouvantable ouragan qui lui a crevé dans la tête; on peut pressentir à ce pas accentué, lent et saccadé, que la lave de son désespoir s'est figée en une résolution immuable, et qui que ce soit, ignorant du sujet, devinera qu'entre ces deux personnages il va se passer d'étranges choses.

Il faut voir cette toile d'une certaine distance; tous les détails convergent vers une indissoluble unité; la couleur en est superbe.

Dans ses effets de lumière, M. Delacroix sait éviter ces teintes roussâtres de brique dont la plupart des artistes, traitant de pareils effets, savent peu s'affranchir et qui répandent sur tout le tableau la monotonie d'une couleur uniforme. M. Delacroix rend parfaitement la lumière de la lampe sans que le ton particulier aux divers objets disparaisse sous ces reflets trop absorbants qui semblent, chez d'autres, ne rien laisser voir qu'au travers d'un verre orangé.

Le vert glauque des coussins établit avec le rouge des rideaux une très juste harmonie de *complément*; le manteau sombre d'Othello qui tranche sur le vert doré et le jaunâtre du reste des habits constitue une harmonie de *contraste* et ce ton jaune dominant se marie, à son tour, avec le ton violacé des premiers plans, tandis que la harpe dorée accroche au centre du tableau une large paillette de lumière.

Tout cela n'est pourtant pas irréprochable comme dessin ; tant s'en faut, mais c'est là, comme on ne le sait que trop, la partie faible de M. Delacroix ; de plus, c'est souvent un peu mince, et cela tient, pensons-nous, à ce que l'artiste se sert, pour modeler, de tous petits instruments ; il dédaigne trop la brosse et abuse du pinceau. Rubens aussi donnait la préférence à ce dernier moyen, mais il se servait de larges pinceaux ventrus avec lesquels il étalait sa couleur, au lieu de procéder par de maigres hachures comme il arrive parfois à l'artiste qui nous occupe.

M. Delacroix se contente d'ailleurs trop souvent d'indiquer; il laisse trop de besogne au spectateur, par sa facture indécise; beaucoup de ses personnages ressemblent plutôt à des fantômes qu'à des réalités; c'est ce qui fait la différence de ce peintre avec Decamps, un autre artiste de génie, mais qui ne se satisfait pas d'à peu près, lui, qui aime à vêtir la pensée d'une manière aussi étoffée que splendide, qui l'incarne dans une [exécution robuste, et qui] serait bien fâché que son rêve marchât pieds nus. Mais chaque artiste a son tempérament, et l'on serait fou de vouloir trouver des prunes sur un cerisier; prenons donc M. Delacroix tel qu'il est et cherchons-lui d'autant moins chicane, cette fois, qu'aux toiles dont nous venons de parler il a jugé à propos de joindre deux petits chefs-d'œuvre, et cela dans un genre qui ne lui était rien moins que familier, celui des fleurs et des fruits.

Affirmons tout d'abord que jusqu'à présent aucun artiste n'a traité si humble sujet d'une façon si magistrale.

La première des deux toiles représente une corbeille de fleurs renversée dans le coin d'une prairie sous des volubilis qui lui font un cadre de leur gracieuse guirlande.

Jusqu'à présent tous les tableaux de fleurs que nous avons pu voir, en y comprenant ceux des maîtres, ne nous offrent les fleurs qu'ils représentent que rangées au gré du hasard; l'artiste ne se soucie que médiocrement de l'harmonie ou du désaccord résultant de certaines juxtapositions; le rouge y est mis à côté du violet, le violet à côté du bleu, le bleu foisonne auprès du vert, le vert auprès du jaune, et les yeux en voient de cruelles; du reste, pourvu que les feuilles en soient bien léchées, que les fleurs soient de premier choix, qu'au centre de la toile s'étalent trois ou quatre roses pompons, grosses comme des choux, que le raisin (s'il s'agit de fruits) sorte de chez Chevet, que la pêche appelle le couteau et qu'un superbe melon éventré livre à l'œil du gourmet ses entrailles vermeilles et juteuses, le tableau est fait et l'artiste se frotte les mains.

A fort peu d'exceptions près, (y en a-t-il?) tous les sujets de fleurs et de fruits ont été exécutés sur ce poncif; de toute éternité les peintres *fleuris* nous offrent toujours le même tableau, à part quelques légères variantes auxquelles ils sont bien obligés, décemment. Cette observation que nous croyons fondée nous dispensera de tous frais de critique à l'égard des artistes en ce genre, et nous rangeons aussi dans la même catégorie tous ceux qui font de la nature morte; trompe-l'œil que cela, métier et non pas art; nous n'avons pas à y connaître. Retournons aux fleurs de M. Delacroix, qui ne nous a pas donné du poncif, lui. Dans ce tableau qui tient du paysage, (car les fleurs renversées se détachent sur un horizon très lointain d'arbres et de prés que coupe un ruisseau) les volubilis constellent de leurs clochettes blanches un ciel céruléen; la corbeille remplie de dahlias et de marguerites de toutes couleurs répand sur un frais gazon les richesses de son écrin ; l'œil est attiré vers le centre par de belles fleurs d'un rouge écarlate qui brillent comme des escarboucles, et ont pour effet immédiat de tempérer sans les éteindre les chaudes ardeurs des tons environnants ; il règne sur toute la toile une harmonie si savante que les tableaux du voisinage semblent, par comparaison, une palette mal nettoyée; du du reste les fleurs de M. Delacroix diffèrent autant de celles des autres peintres que le poème peut différer d'une prose triviale. Son tableau est fait sur un rhythme, les fleurs y riment les unes avec les autres par les consonnances les plus suaves. M. Delacroix nous a fait là d'excellente musique ; et nous ne parlons pas au figuré, nous croyons fermement, en effet, que l'on peut au moyen de la couleur et de la ligne combinées d'une certaine façon donner à l'œil l'équivalent de ce que les sons procurent à l'oreille. M. Delacroix, qui l'a fait, a pourtant compris là une chose très simple dont tous les autres ne paraissent pas s'être doutés. Dans sa musique *fleurie*, les couleurs (qui ont des sexes comme les nombres) ondulent sur un mode voluptueux et se caressent dans une sérénité joyeuse; c'est la nature surprise en amoureux tressaillement.

L'autre toile, fleurs et fruits, présente dans le pêle-mêle le plus ravissant des poires mûres ou vertes, du raisin, des tomates, des groseilles pendues à leurs branches, étalant leurs rouges grappes sur les feuilles d'un gris vert, des pêches, des concombres, des nèfles; et chose remarquable, ces fruits n'ont pas l'air d'être venus en serre chaude ou copiés à l'étalage d'un marchand de comestibles; ils conservent la fleur, le velouté. Voilà certes de vrais fruits tels que le bon Dieu les a faits; plusieurs ne sont pas encore mûrs, et l'on y voit bien quelques unes de ces belles grosses pommes bien vertes qu'enfants nous allions avec appétit croquer en cachette. Tout cela est plein de sève, d'un ton sobre et doux à l'œil, qui en est tout réjoui.

La facture en est large, aisée, grasse, hardie ; c'est superbe. Si nous étions riche, nous achèterions au plus vite ces deux magnifiques choses, afin de pouvoir tout à l'aise donner des fêtes à nos yeux ; M. Diaz, qui a très souvent peint des fleurs, et qui jusqu'à présent était à peu près le seul qui eût traité cela en artiste, n'a jamais approché de cette harmonie; c'est peut-être aussi éclatant; la gamme fait même plus de tapage, et sa pâte est souvent plus grasse ; mais aussi l'exécution en est trop lâchée, trop abandonnée aux hasards de la brosse; et puis il y a des crudités et des violences qui n'ont jamais eu accès dans la peinture de M. Eugène Delacroix.

C'est une belle chose, savez-vous, monsieur Muller, que votre lady Macbeth! bonne couleur, bon dessin, bonne exécution; c'est ferme, c'est net, c'est élégant, trop élégant, voilà ce qui vous perd, et nous vous aimions mieux au bon temps où votre talent plus débraillé faisait ruisseler la couleur sur une bacchanale. Voulez-vous qu'on vous dise? Shakspeare n'est pas dans votre tempérament, et nous ne connaissons guère que trois peintres, Rembrandt, Decamps

rigoureux à tous ceux qui se sont déclarés, ou qui se déclarent encore les partisans du peuple généreux qui par son héroïque résistance a sauvé l'honneur du peuple italien. Il a fini ensuite par donner sa bénédiction à tous les assistants, parmi lesquels se trouvait M. Lamarmora, commissaire extraordinaire.

Duché de Modène. — MODÈNE, 24 *août*. — S. A. R a nommé une commission chargée de rédiger et de lui présenter un projet de code civil et criminel et les codes de procédure qui s'y rapportent, afin de mettre la législation de *ses domaines* en harmonie avec les exigences des temps, et la législation des États limitrophes.

(*Messaggiere Modenese.*)

États romains. — ROME, 25 *août*. — Le journal de Rome, qui avait annoncé hier l'arrivée de Radetzki, la dément aujourd'hui.

Le bruit se répand qu'un édit très sévère doit être rendu sur les étrangers qui résident à Rome; mais il y a si longtemps qu'on le dit et qu'on le répète qu'on finit par ne plus y croire.

Il paraît que l'on veut consolider tout le papier monnaie, ce qui jette dans le commerce et l'industrie une nouvelle perturbation, et a fait tomber tous les bons de 65 à 58.

L'avocat Petrocchi a été arrêté, il y a quelques jours, pour un libelle qu'il avait écrit et qui courait de main en main.

Bien que monseigneur Savelli ait pris les rênes de son ministère, il ne dirige pas à son gré la police politique, dont les Français ne veulent pas se dessaisir. Il ne règne aucun accord entre notre gouvernement et Gaëte ; aucun accord entre ceux qui sont à la tête des affaires, lesquels ne savent sur quel parti s'appuyer.

Plût à Dieu qu'il en fût autrement! Nous aurions alors un gouvernement, un système, et chacun saurait à quoi s'en tenir.

Les rétrogrades eux-mêmes, les obscurantistes, les papistes pur sang sont divisés, et agissent en sens divers. Les uns demandent et veulent le système politique et administratif de Grégoire XVI. Les abbés demandent l'établissement d'une secrétairerie d'État toute puissante.

D'autres plus modérés dans leurs idées rétrogrades se contenteraient de revenir au commencement de 1848 et admettent tous les décrets de Pie IX jusqu'à la constitution.

Le pape de son côté consentirait à une réforme dans l'ordre administratif et judiciaire; il admettrait des municipalités indépendantes, nommées par le suffrage universel, une *consulta* élective, votant sur les impôts et les dépenses publiques: mais il ne veut entendre parler ni de la liberté de la presse, ni de la tribune publique.

Tous les hommes les plus notables de l'aristocratie romaine se conduisent avec une certaine dignité, et semblent pencher vers les institutions représentatives. Je suis persuadé que le pape ne fera pas d'autres concessions que celles signalées plus haut.

24 *août*. — La municipalité nommée par le général Oudinot lui a offert une médaille en signe de reconnaissance, et a fait inscrire son nom et ses titres sur une pierre qui doit être placée dans la salle des grands hommes.

Le titre de citoyen romain lui a été déféré. Après tous les honneurs dont on l'a accablé, le général Oudinot a adreesé au prince Odescalchi ses remercîments dans les termes qui suivent :

« Messieurs,

» En plaçant mon nom au Capitole, à côté des noms immortalisés par les siècles, vous m'accordez une récompense tellement disproportionnée à mes faibles mérites, que je serais écrasé par elle si cet insigne honneur s'adressait à ma seule individualité.

» Mais, vous avez voulu glorifier sous ces voûtes antiques l'armée et la France elle-même dans la personne du général en chef.

» J'accepte donc ce témoignage de votre bienveillante estime; je l'accepte pour mes compagnons d'armes qui doivent entrer ici en partage avec moi.

» Pendant la campagne, dont la délivrance de Rome était le noble but, nous avons constamment mis en commun tous nos efforts, toute notre énergie. Aujourd'hui encore, soldats dévoués à la même cause, nous sommes réunis dans un profond sentiment de dévouement et de sympathie pour les populations de cette belle contrée.

» Rome, le grand foyer de la civilisation, ne saurait être momentanément opprimée sans perturbation pour l'ordre social tout entier. Son indépendance est à la fois la première condition et la plus puissante garantie de la paix du monde.

« La ville éternelle est libre aujourd'hui, elle a repris tout son empire. L'autorité temporelle du souverain pontife est incontestée. Ce sont de grands événements ; mais les secousses politiques entraînent toujours après elles des calamités qui ne peuvent entièrement disparaître qu'avec l'aide du temps et le concours persévérant des hommes de cœur. Il reste donc à consolider ici une œuvre de rénovation qu'il serait dangereux de laisser incomplète. La discipline et l'attachement de l'armée française ne vous feront jamais défaut.

» Pour moi, messieurs, de loin comme de près, à Paris comme à Rome, je vous appartiens sans réserve.

» Vous m'avez donné aujourd'hui des lettres de naturalisation qui m'imposent de grands devoirs : je m'efforcerai de les remplir...

» Dès ce moment, je me considère comme Franco-Romain : en présence des grands hommes qui, du haut du Ciel, président à cette imposante solennité, j'aime à déclarer que je mettrai éternellement mon honneur et ma gloire à consacrer toutes mes facultés au service de Rome, ma seconde et immortelle patrie. »

— M. le général Rostolan, en prenant possession du commandement des troupes d'occupation, a publié la proclamation suivante :

« Habitants de Rome,

» Il y a deux mois, votre cité languissait sous la double pression de la terreur et de l'anarchie.

» Les troupes françaises sont entrées dans Rome. Elles n'ont vu en vous que des amis : l'ordre et la tranquillité ont été rétablis, et bientôt le drapeau du souverain pontife a flotté sur les murs de la capitale, salué par vos cris d'enthousiasme comme gage d'un meilleur avenir.

» Depuis ce temps, l'armée n'a cessé de donner l'exemple de la modération, de la justice, de la générosité.

» Cette conduite de nos soldats sera pour vous l'expression la moins équivoque des sentiments et des sympathies de la France pour le souverain pontife et pour le peuple des États Romains.

» Appelé aujourd'hui au commandement en chef de l'armée, je me glorifie d'avoir à continuer la noble tâche si bien commencée par elle.

« Pendant la durée de mes fonctions comme gouverneur de Rome, j'ai pu apprécier l'amour que vous portez à votre souverain, le respect que vous avez pour ses vertus. J'ai pu connaître vos désirs, vos espérances. Mes efforts tendront sans cesse à la réalisation de vos vœux. Mon plus beau titre de gloire sera d'avoir été choisi pour poursuivre l'œuvre de bienveillance que le gouvernement français a entreprise pour votre bonheur et votre prospérité.

« Rome, le 24 août 1848.

« Le général en chef, ROSTOLAN. »

SUISSE.

On lit l'article suivant dans le *Salut Public*, journal de Lyon :

« Le lieu fixé pour la grande réunion des chefs du parti socialiste dans tous les pays est définitivement Genève.

» On avait pensé à Bruxelles, mais le mouvement organisé en Belgique sous le nom *d'affaire du Prado*, et qui a abouti à la cour d'assises du Brabant, a déterminé la préférence donnée à la Suisse.

» M. Ledru Rollin, que les journaux font voyager dans tous les sens, a été vu à Genève.

» Chaque heure amène quelques célébrités de plus auprès de l'homme du 13 mai. La réunion menace d'être nombreuse s'il faut en juger par la quantité de réfugiés de tous les pays qui ont quitté Paris depuis deux jours, se dirigeant sur les différentes villes dont les communications avec Genève sont faciles. Au surplus, des notes sont déjà échangées entre les divers gouvernements qui ont intérêt à étouffer ce foyer central d'insurrection.

» De leur côté, les démocrates de Paris et des provinces comptent beaucoup sur le mouvement que va exciter la question des capitulations. »

Nous ne connaissons pas de canard plus bête que celui ci-dessus; si l'on en veut absolument à Genève, si les trois dernières années de son existence inquiètent l'Europe par son calme et l'ordre parfait qui n'a cessé de régner au sein des réformes les plus difficiles, si décidément c'est un attentat à l'ordre public européen que de vivre en république, offrant toute sécurité à tous les intérêts et même à ses adversaires les plus acharnés, si c'est pris pour un crime de donner la tranquillité à un pays sans état de siége, sans bombardement, sans fusillades, sans procès politiques, qu'on le dise et qu'on proscrive si l'on peut cet exemple funeste, mais du moins qu'on nous épargne de sottes et ridicules accusations.

(*Revue de Genève.*)

Nous reproduisons la lettre suivante adressée à la *Réforme*, par le citoyen Ballard. Cette lettre est destinée à remettre en mémoire à M. Rebillot certains faits qu'il paraît avoir oubliés, dans une réponse faite par lui à une précédente lettre dans laquelle le citoyen Ballard exposait les faits qu'il remet à jour aujourd'hui, et dont le citoyen préfet de police ne fait nulle mention dans sa réponse.

« Citoyen rédacteur,

» Je suis obligé d'écrire encore une fois pour répondre à la prétendue réponse du citoyen Rébillot, à ce qu'il appelle le *volumineux factum produit de mon imagination*. J'ai pu être long, mais j'ai été clair; il suffit de relire ma lettre pour s'en convaincre, et c'est peut-être là la cause principale du laconisme du citoyen préfet, qui, en quelques mots, il est vrai, réfute une accusation qui n'existe que dans son imagination. Je ne me suis point plaint et je n'avais point à me plaindre, puisque je me soumets à la loi de la perquisition régulière qui a été faite chez moi par le commissaire Baulley, en ma présence et sans qu'il y ait eu de saisie opérée, et cela pour un bon motif; mais je me suis plaint de celle qui a précédé celle ci de huit heures, c'est-à-dire de la perquisition qui a eu lieu le même jour, à quatre heures du matin et dont les détails sont relatés dans ma lettre du 27 courant Elle a été faite par le sieur Manuel, officier de paix, en dehors de toutes les règles et de toutes les formes légales, et a produit la saisie de mes livres.

» Il y a eu donc, je le répète, deux perquisitions faites le même jour, 22 juin : l'une légale, par le commissaire de police Baulley; l'autre illégale, par l'officier de paix Manuel. Le préfet de police a-t-il voulu tromper le public à l'aide d'une équivoque, ou bien les magistrats judiciaires ont-ils donné un double mandat? Cette dernière supposition est insoutenable; elle semblerait accuser le parquet de légèrete et d'inconséquence. En effet, mon juge d'instruction m'a représenté seulement le procès verbal dressé par le citoyen Baulley. Ce magistrat, sur ma demande s'il s'avait qu'une perquisition et une saisie avaient été faites à mon domicile antérieurement à celles pour lesquelles j'étais devant lui, m'e répondu sans hésitation *qu'il n'y en avait pas eu d'autres; que cela était impossible, puisqu'il n'y avait pas eu de mandat de délivré*. Que le citoyen préfet tâche donc de se mettre d'accord avec ce magistrat, dont le caractère m'empêche de mettre en doute la bonne foi, et je l'avoue, je ne suis pas de force à croire à la fois à deux affirmations contraires.

» Ce n'est pas tout; on a prétendu que les livres et papiers saisis ont été immédiatement transportés au parquet, où il en a été délivré reçu. Que le préfet de police pardonne à mon incrédulité; mais j'aurais aimé voir pour le croire ; j'ai mes raisons de douter, et peut-être plus tard pourrai-je les déduire.

» Quant au reçu que le préfet dit avoir, je n'en doute pas, mais encore, pour constater des dates, je n'accepte jamais de simples reçus : les greffes du Palais-de-Justice ont tout autant d'ordre que les bureaux de la police, et là l'on pourrait nous fournir une preuve plus certaine que celle qui nous est alléguée.

» Au surplus, d'où vient encore que lorsque j'ai réclamé mes livres, je n'ai pu les trouver ni chez le citoyen Marcellin, ni chez les citoyens Noël, Charles Vast, Lerouge fils, ni au grand parquet, ni enfin chez le citoyen Filhon, juge d'instruction ?

» Plus de détails seraient inutiles; je ne m'étendrai donc pas davantage; seulement je suis autorisé à maintenir et je maintiens que, dans la circonstance, tout a été fait par les agens de la Préfecture de police avec le plus souverain mépris des lois et des devoirs, ou avec la plus crasseuse ignorance.

» Que le public soit donc juge entre le préfet et moi, sur *la valeur de mes accusations;* qu'il décide si *mon imagination seule en a fait les frais*, ou si, au contraire, il y a réellement eu attentat de la force brutale à la liberté individuelle, au secret des lettres, à la propriété.

» Pour moi, en dévoilant ces faits, je remplis un devoir, non seulement parce qu'il s'agit de moi, mais parce que ce qui a été fait à mon égard peut l'être demain contre tout autre citoyen; parce que ce sont de pareils abus qui compromettent réellement l'*ordre* dans la société ; parce qu'ils portent atteinte à l'autorité de la justice; parce qu'ils constituent une impardonnable violation de la loi de la part de ceux mêmes qui ont mission de la faire respecter.

»Je crois avoir rempli mon devoir; aux magistrats maintenant informés de voir s'ils veulent que l'on puisse avoir confiance en leur sainte mission, et si, la justice étant suprême, elle peut atteindre tout homme qui forfait au devoir ou à la loi.

» Salut et fraternité.

« J. BALLARD,

» Libraire, rue des Bons Enfants, 1. »

Paris, le 29 août 1849.

NOUVELLES DIVERSES.

Le citoyen Laffont, chef du secrétariat des Amis de la Constitution, arrêté le 13 juin par ordre du général Changarnier, a été mis en liberté le 30 août dernier.

A propos de l'affaire du 13 juin, les journaux de l'*ordre* ont fait grand bruit de l'activité et du zele de messieurs du parquet. A les entendre, les citoyens contre lesquels ne s'élevait aucune charge étaient immédiatement rendus à la liberté. Cependant ce n'est qu'après plus de deux mois et demi qu'un citoyen dont l'honorabilité aussi bien que la non culpabilité sont hors de doute a été rendu à ses amis après une ordonnance de non lieu.

Nonobstant la réserve peut-être exagérée du citoyen Laffont, la *Tribune des Peuples* n'aurait pas gardé le silence sur les actes arbitraires du pouvoir ; elle aurait mis certains détails au grand jour de la publicité, si elle n'avait eu elle-même à subir les rigueurs d'une longue suspension. Une détention de 79 jours, suivie d'une *ordonnance* de non lieu, exigeait une critique sévère; mais les portes de la prison de *la Force* viennent enfin de s'ouvrir devant notre ami, et nous dédaignons avec lui de nous souvenir d'un passé déjà oublié pour ne nous occuper que de l'avenir que nous avons mission de sauvegarder.

Les hommes du pouvoir sont à l'œuvre, nous sommes à notre poste.

— Une affiche bleue, décorée d'une belle étoile blanche en tête, placardée ce matin, faisait l'admiration des curieux. En tête on lisait : *L'avenir*, puis venait la belle étoile rayonnante. Au dessous se trouvait cette délicace : *A madame la princesse de Modène, comtesse de Chambord.* Puis venait le sommaire de l'ouvrage. Cela est suave et d'un atticisme incomparable ; qu'on en juge : « L'usurpateur a ses poignées de main ; l'usurpateur prend la clef des champs; *Buono viaje*; vol d'aigle ; le gouvernement provisoire ; le conseil des neuf cents et le président Starraın (Marrast); les Voraces; la trinité Dhonprou (Proudhon) , Betac (Cabet) et Siderconant (Considerant); le célèbre Rudel-Linlor (Ledru-Rollin) passe l'eau; les Indiens sont bâillonnés; autre Saint-Barthélemy; les habitants de Sirap (Paris) se mettent à réfléchir; conclusion; morale ou comme quoi le royaume de Canerf (France) devint le plus florissant et le plus universellement envié des royaumes de la terre, etc., etc. »

Et dire que ce sont les écrivains d'un parti qui a la prétention d'avoir toutes les traditions d'honnêteté, d'élégance, de goût et de vergogne, qui écrivent de telles choses ! Que Mme de Chambord est à plaindre si elle est condamnée à recevoir les dédicaces de pareilles platitudes, et surtout si elle les lit !

— On dit que l'escadre de la Méditerrannée, commandée par M. le vice-amiral Parseval-Deschênes, doit prendre la mer sous peu de jours. — Ces forces navales iront évoluer au large.

— La frégate à vapeur le *Montézuma*, dont nous avons annoncé le départ pour Alger, avec la correspondance, s'est échouée, et la frégate à vapeur l'*Albatros* est partie à sa place.

—Tout est calme en rade et dans le port. On attend d'un moment à l'autre les vapeurs le *Grégeois* et le *Cerbère*, qui sont allés chercher des malades à Civita-Vecchia.

Nos hôpitaux étant encombrés, on vient d'ouvrir le lazaret où l'on peut mettre 250 à 300 lits. Un vaste local dépendant de la caserne des Minimes est aussi disposé pour recevoir des lits.

(*Toulonnais.*)

— Vendredi matin, le sieur Charles Puant, équarrisseur, a été trouvé pendu dans son grenier.

On raconte que la veille il y avait eu lutte très vive entre lui et sa femme à cause d'infidélité que celle-ci lui reprochait. Cette lutte aurait été poussée si loin que la police serait intervenue pour mettre la main sur le mari et la femme. Celle-ci aurait été seule arrêtée, le sieur Puant étant parvenu à s'échapper.

Il paraît que dans la nuit le sieur Puant est rentré à son domicile, et que la crainte d'une poursuite judiciaire l'a déterminé à se donner la mort.

— Outre l'épidémie du choléra, nous sommes menacés, à ce qu'il paraît, d'une autre épidémie, celle du suicide par la pendaison.

Outre celle du sieur Charles Puant, nous apprenons qu'hier on a trouvé dans la basse ville une veuve Aubril pendue dans sa chambre. Cette femme était atteinte d'aliénation mentale. Il y a quelque temps, elle avait voulu se jeter à l'eau. Elle avait été envoyée à Chartres, chez un de ses enfants, pour y rester pendant la durée de la moisson. Avant-hier, elle s'est échappée de la maison où elle était à Chartres et s'était rendue vers la prison, en disant qu'elle voulait qu'on l'y enfermât. On a eu beaucoup de peine à la faire rentrer à son domicile où, comme nous venons de le dire, elle s'est pendue.

Nous avons entendu dire en outre qu'un maire d'une commune voisine de Chartres s'était pendu dans la nuit de vendredi à samedi, ainsi qu'une femme de la commune de Lucé. — Heureusement qu'on est arrivé à temps pour dépendre l'un et l'autre, et qu'on a pu les rappeler à la vie.

(*Le Glaneur.*)

— Une partie des bois des Maures d'Hyères vient d'être dévorée par le feu. L'incendie s'est avancé jusqu'aux approches du cap Bénat. On ne connaît pas encore toute l'étendue des pertes éprouvées.

Le procureur de la République à Toulon s'est rendu sur les lieux pour se livrer à une enquête. On ne peut croire que ces incendies, si souvent renouvelés, ne soient pas dus à la malveillance.

— La *République de Tarbes* nous apporte le compte-rendu de la première séance du conseil général des Hautes-Pyrénées. Quelques incidents d'une extrême vivacité nous autorisent à prévoir que la session sera orageuse. Les partis politiques paraissent s'être nettement dessinés dans cette première rencontre.

— On lit dans le *Publicateur des Côtes-du-Nord* :

« Un affreux événement fait depuis quelques jours l'objet de toutes les conversations dans le département. Un employé des ponts et chaussées, résidant à Guingamp, a été victime d'une tentative d'assassinat qui a mis ses jours en danger. Dimanche matin, vers 6 heures moins un quart, une femme d'une cinquantaine d'années s'est introduite dans sa chambre où elle l'a trouvé couché. Après lui avoir parlé de choses et d'autres, elle s'est approchée de lui et, dirigeant une main vers son cou en lui disant qu'elle y voyait une grosse *puce*, elle l'a saisi à la gorge et, de l'autre, lui a porté sur cette partie un large coup de couteau. Elle a aussitôt descendu l'escalier et est sortie, en se mêlant aux nombreuses personnes qui revenaient de la messe du matin. Comme un débit de tabac se trouve au rez-de-chaussée et qu'il en sort continuellement du monde, on a fait peu d'attention aux personnes qui ont pu sortir de la maison par l'allée.

» Aussitôt le coup reçu, la victime de cette tentative d'assassinat, malgré le sang qu'elle perdait en abondance, et dont elle était inondée, est descendue au premier étage, les mains appuyées sur sa large blessure. Deux médecins appelés aussitôt ont déclaré que la blessure était mortelle, car à l'abondance du sang qui en sortait, ils ont cru que l'artère carotide était coupée. La tête était considérablement tuméfiée. Le prêtre , appelé aussitôt, a aussi cru devoir annoncer que le malade n'en échapperait pas; mais une heureuse crise paraît être survenue sur ces entrefaites, car dès l'après-midi on a pu reconnaître que la plaie n'était pas mortelle.

— Toutes les associations sont invitées à envoyer des délégués pourvus d'un mandat spécial à la réunion qui aura lieu, rue du Cadran, 23, samedi 5 septembre, à huit heures du soir.

— Voici le mouvement hebdomadaire de la caisse d'épargne de Paris :

Versements reçus par la caisse d'épargne de Paris les dimanche 2 et lundi 3 septembre, de 2,605 déposants, dont 367 nouveaux, 381,073 fr.

---

ou Delacroix, qui eussent pu aborder pareils sujets.

Il fait trop clair dans votre toile; on a beau se monter la tête, on ne réussit pas à avoir peur, et Dieu et Shakspeare savent pourtant si la chose y prêtait!... La reine meurtrière qui découche toutes les nuits de par le tout-puissant remords, et qui, dans son terrible somnambulisme, jette aux piliers des salles les murmures de sa conscience, qui parlent tous à la fois, dont les yeux et les doigts demeurent attachés à la tache de sang qu'un cauchemar têtu lui ramène sur la main!..... Est-ce que cette scène, lue dans Shakspeare, ne vous a pas fait froid dans le dos, monsieur Muller ?...

Le groupe de la suivante et du docteur est fait de main de maître ; mais le visage du docteur est tout à fait insignifiant; ce n'est pas là un Écossais de ces temps; l'ameublement, d'ailleurs, a quelque chose de moderne, de confortable et de recherché, qui ne pouvait, ne devait pas se trouver là. Et puis lady Macbeth ne porte pas sur les traits une expression assez scélérate; les bras et les mains de la reine sont supérieurement dessinés ; on a reproché cependant à M. Muller de ne pas avoir fait les mains assez petites et d'avoir négligé les ressources de ce contraste entre l'énormité de l'acte et l'exiguité de l'instrument, et l'on a cité à l'appui les paroles du texte : « Toujours l'odeur du sang!! Toute petite qu'est cette main, tous les parfums de l'Arabie ne pourront la désinfecter. »

On pourrait dire à cela que la peinture ne procède pas comme le drame, que la peinture parle d'abord aux yeux, puis à l'esprit; que, si un crime est supposé commis par une femme toute frêle et mignonne, l'écrivain saura la présenter de telle façon que la chose paraîtra possible et même vraisemblable à l'esprit, tandis que la peinture est forcée de convaincre d'abord les yeux, lesquels se garderont bien de laisser passer dans l'esprit ce qu'ils n'auront pas admis eux-mêmes; l'écrivain pourra faire exécuter les douze travaux d'Hercule à un adolescent imberbe et délicat en apparence, car il aura la ressource de lui supposer, sous cette enveloppe mignarde, des muscles d'acier explicatifs de ses actes; mais les yeux sont beaucoup plus sceptiques; ils veulent trouver l'explication dans la forme même.

On pourrait objecter encore que la plupart des femmes à résolution énergique ont un organisme assorti; qu'elles possèdent en général une musculature qui tient de celles des félins; les traits de leur visage et tous leurs dehors ont quelque chose de viril; la main particulièrement est forte, et la peau en est d'un grain un peu rude. (Voir la main moulée de la *Lescombat*); d'autre part, les paroles de Macbeth à sa complice : « O femmes, n'enfantez que des mâles, » font vaguement songer à quelque type grandiose et exceptionnel, à quelque demi-déesse aux vastes flancs.

Cela dit, nous n'admettons pas davantage le type créé par M. Muller ; aussi bien l'ajustement est trop apprêté et les cheveux ont été revus par le coiffeur ; on ne sait pas d'où vient la lumière qui tombe sur le plancher. Nous aurions voulu que les personnages se dégageassent plus difficilement de l'ombre ; cela aurait mis du fantastique dans un sujet qui le comportait, qui l'exigeait ; il fallait que le regard pût fouiller avec inquiétude dans les profondeurs d'une nuit génératrice de fantômes, et M. Muller aurait dû demander quelques conseils à Rembrandt, ce tout puissant seigneur du clair obscur, ce grand prince des ténèbres.

Tout cela n'empêche pas M. Muller d'avoir un remarquable talent, mais cette fois il a manqué d'audace.

Voici un peintre qui n'en a pas manqué, M. Duveau, et qui n'a pas eu peur d'effrayer son monde. Il a envoyé deux beaux tableaux : *François Flamand dans son atelier* et la *Peste d'Elliant*. Parlons de ce dernier : à l'approche du crépuscule, une femme (on appelle cela une femme), enfin une furie en haillons armoricains, la mamelle au vent traîne, sur un terrain montueux et noirâtre une charrette pleine de neuf enfants, qui sont les siens, tués par la peste; le père, qui a usé toutes ses larmes, a les yeux pleins de sang; il accompagne la charrette en dansant, ses sabots dans une main, son chapeau dans l'autre : il est fou. Ces lamentables voyageurs rencontrent, chemin faisant, des mourants ou des cadavres qui jonchent les fondrières de la route; leur sombre silhouette s'enlève sur un ciel tourmenté de nuages, transversalement sabrés d'éclairs livides.

C'est beau, saisissant, la malheureuse à qui est échue cette souffrance d'enfer sur terre, fait force de jambes avec une énergie sauvage, une opiniâtreté bretonne qui seules expliquent qu'elle puisse mouvoir l'énorme véhicule, et déraciner de l'ornière argileuse les roues aux lourdes jantes. Ses yeux, qui regardent le ciel en face, sont accusateurs de la justice divine, et ses lèvres convulsives se crispent sur un blasphême, et le crachent.

Les enfants, étendus pêle-mêle, et dont les cadavres sont pour ainsi dire entrelardés les uns dans les autres, offrent des lignes superbes; on pourrait désirer plus de transparence dans les chairs, qui tournent un peu à la pierre ; en somme, c'est une œuvre tout à fait remarquable, et qui place M. Duveau au premier rang parmi les peintres; cet artiste a traduit hardiment une immense douleur, et nous l'a montrée toute palpitante.

Ange Pechméja.

Nous nous faisons un vrai plaisir de recommander à nos lecteurs l'ouvrage suivant de M. Timoni, ouvrage d'autant plus curieux qu'il est sans modèle en raison de la collection si complète des littératures réunies en un seul tableau :

Tableau synoptique et pittoresque.

Littératures des langues les plus remarquables tant anciennes que modernes, et nommément de l'hébraïque, de la rabbinique, de l'arménienne, de la sanscrite, de la chinoise, de la grecque littérale, de la servienne, de la gallique, de la grecque moderne, de la latine, de la française, de l'allemande, de l'italienne, de l'anglaise, de l'espagnole, de la portugaise, de la polonaise, de la russe, de l'arabe, de la persane, de la turque et de quelques autres dialectes de l'Orient;

Par Alexandre Timoni, membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, de la Société royale des antiquaires du Nord, auteur des *Nouvelles promenades dans le Bosphore*, etc.

Cet ouvrage formera trois volumes in-8° ; il est partagé en 40 chapitres et embrasse tous les genres de littérature, tant en vers qu'en prose. Le premier chapitre est intitulé *Descriptions en prose* ; le second, *Descriptions en vers*, et les morceaux cités par l'auteur sont presque toujours traduits en français. Le troisième chapitre, intitulé *Narrations en prose*, a été publié à la suite des *Nouvelles promenades dans le Bosphore*. Le prix de la souscription est de 15 francs ou leur équivalent. On paie à la réception des trois volumes sus-mentionnés. On souscrit chez M. Ferry, éditeur, Palais-National, galerie de Valois, 185.

Le tableau des littératures des langues les plus remarquables de l'Orient formera le troisième volume et figurera séparément.

— Le Théâtre-Français donnera, aujourd'hui mardi, *Horace* Mlle Rachel fera sa rentrée par le rôle de Camille. Beauvallet jouera le vieil Horace. Le spectacle sera terminé par *Sganarelle*, dont les principaux rôles seront remplis par Samson et Mlle Brohan.

— Ce soir, à l'Opéra-Comique, la 94e représentation du *Val d'Andore*, dont l'admirable succès conserve le privilége d'attirer toujours la foule.

— Très-incessamment, réouverture de l'Odéon, par le *Trembleur* et la *Jeunesse du Cid*.

— Ce soir, aux Variétés, les *Caméléons*, escortés de *Lorettes et Aristos*. Salle comble.

— Malgré le succès du *Groom* et de l'*Oiseau*, au théâtre de la Montansier, on annonce la prochaine représentation d'une nouveauté pour Sainville et Hyacinthe.

— Le théâtre des Délassements-Comiques vient encore d'obtenir un succès. *Phœbus et Borée* est une comédie de bon goût, qui a été parfaitement bien accueillie par le public dimanche. Aujourd'hui, la 3e représentation *Paris l'été* et *Aux Innocents les mains pleines* continue d'attirer la foule.

Remboursements effectués la semaine dernière à 362 déposants, dont 150 soldés, 64,111 fr. 30 c.

Rentes achetées à la demande des déposants pendant la même semaine pour un capital de 19,756 fr.

Avis. — Les déposants dont les comptes ont été convertis en rentes sont de nouveau invités à retirer leurs livrets de compensation à la caisse centrale, tous les jours de la semaine, les dimanches et les lundis exceptés.

Les inscriptions de rentes provenant de la conversion sont pareillement à la disposition de ceux des déposants qui ne les ont pas encore retirées.

—Le conseil d'état vient d'adopter un projet de loi ayant pour objet la répression des contraventions aux règlements d'administration publique en matière de fabrication et d'emploi des appareils à vapeur, destinés et appliqués aux bateaux à vapeur et aux établissements industriels.

Jusqu'à ce jour, l'autorité n'avait, pour faire exécuter ces règlements, que des dispositions rendues par arrêtés ou par ordonnances tout à fait inefficaces, à cause de l'absence d'une pénalité suffisante. Les accidents survenus fréquemment dans les usines à vapeur, ceux qui ont été signalés sur les bateaux à vapeur, nécessitaient une législation pénale plus sévère. C'est le but qu'atteint le nouveau projet de loi. Il s'applique à la fabrication, à la vente et à l'usage de tous les appareils à vapeur, et établit une pénalité par catégorie de contraventions.

— La *Voix du Peuple* de Marseille publiait récemment une lettre de Mme veuve Daumas, qui contient des faits d'une gravité telle qu'ils sont à peine croyables. Mme Daumas s'est vu enlever par deux agents de police une fille de 12 ans qui a été traînée dans la demeure des filles perverses, au couvent des *Repenties*. Après des démarches sans nombre, et après que sa fille eut séjourné plusieurs mois dans l'horrible société des habitantes du couvent, Mme Daumas obtint enfin du président du tribunal civil de Marseille une ordonnance sur référé, exécutoire sur minute et avant l'enregistrement, qui enjoignait aux sœurs du refuge de lui remettre sa fille. Forte de son droit, elle s'est présentée au couvent. Mais il paraît que les lois n'ont pas d'empire sur ces maisons qu'on appelle maisons de Dieu. Malgré ses prières, malgré son désespoir, on a refusé de lui rendre sa fille.

— L'ordre du jour suivant vient d'être placardé dans le ressort de la 2e légion de la garde nationale parisienne:

« Le colonel est informé que souvent et contrairement à son ordre du jour du 8 juin dernier, les gardes nationaux se font remplacer dans le service par des gens à gages qui ne font même pas partie de la garde nationale.

Il les prévient qu'il fera poursuivre disciplinairement les gardes nationaux qui se rendraient coupables d'un abus qu'il est important dans l'intérêt du service et de la dignité de la garde nationale, de réprimer avec la plus grande sévérité.

Le colonel prévient en outre MM. les officiers chefs des postes qu'ils doivent faire arrêter et conduire chez le commissaire de police tout individu qui aurait revêtu un uniforme qu'il n'a pas le droit de porter.

« Quiconque enfreindrait ainsi la loi s'exposerait à subir un emprisonnement de 6 mois à deux ans, en vertu de l'article 259 du code pénal. »

Le général de division, colonel de la 2e légion.

Signé : RAPATEL.

— Pendant l'une des dernières soirées, des attroupements très épais ont intercepté la circulation sur le boulevard des Italiens, depuis le café de Paris jusqu'à la rue Lepelletier.

Voici quel en était le motif :

Un jeune homme en blouse et en casquette était entré dans le salon-café de la Maison-dorée, s'y était attablé et avait demandé poliment qu'on lui servît un verre de rafraîchissement, offrant du reste de payer comptant.

Le café de la Maison-dorée ne reçoit pas les citoyens en blouse et en casquette, partant, on refusa de servir le jeune homme, et on l'invita à sortir.

Il insista pour qu'on le servît.

On alla chercher la police, qui le mit à la porte, puis l'arrêta, comme d'usage, après l'avoir malmené.

Telle est la puissance de l'instinct de justice et d'égalité qu'il y a chez nous, c'est que les rassemblements dans lesquels on s'indignait de la conduite du chef de la Maison dorée et de la police, n'étaient exclusivement composés que d'élégants en gants jaunes et à bottes vernies, habitués de ce boulevard.

Du reste, il n'y a eu ni désordres ni voies de fait autres que l'arrestation du malavisé consommateur en blouse de la Maison dorée.

— Il existe une loi de 1844 sur la chasse qui dit qu'aucune personne ne pourra manger de gibier durant la fermeture de la chasse, à peine de 50 francs d'amende.

La chasse, dans le département de la Seine, a été close le 1er mars dernier, et une récente ordonnance du préfet de police vient d'en fixer l'ouverture pour l'année 1849-1850, au 3 septembre.

Avant le 3 septembre, c'est-à-dire avant lundi, nul, petit comme grand, n'avait le droit et n'a le droit de manger du gibier, sous peine de 50 francs d'amende par personne.

Or, il est de notoriété publique que jeudi au soir M. le président de la République et 1,108 personnes attablées dans le Jardin d'Hiver ont consommé 500 perdreaux et 25 hures de sangliers.

Voilà du bel et bon gibier qu'on a mangé contrairement à la loi.

Nous dénonçons le fait à M. le procureur général de la République pour qu'il fasse condamner les 1,109 gastronomes susdits à payer au Trésor, qui en a besoin :

1° En principal,	55,450 fr.
2° Plus le 10e,	5,545
Total,	60,995 fr.

— En conformité de l'arrêté du préfet par intérim de la Seine, les registres destinés à recevoir les inscriptions des citoyens négociants et patentés aptes à élire les membres au tribunal du commerce sont ouverts dans toutes les mairies.

— Les fontaines et les vespasiennes en fonte de fer ouvragée avec un art parfait, qu'on pose à droite et à gauche de la grande chaussée du faubourg Saint-Martin, ont été modelées par l'association fraternelle des ouvriers en bronze et payées au moyen d'une souscription faite entre les propriétaires de cette longue et belle rue. Le dessin en est réellement remarquable.

VARIÉTÉS.

ÉDUCATION.

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL ET DES COLLÉGES.

La longue suspension que nous venons de subir nous a empêchés de traiter à son jour plus d'un sujet important. Il nous faudra nécessairement, pressés par les nécessités de la politique quotidienne, négliger beaucoup de choses, ainsi restées en arrière, mais il en est quelques-unes que nous reprendrons, à raison de leur importance. Parmi celles-ci figurent les distributions de prix qui, en terminant, comme de coutume, l'année scolaire, ont eu cette fois ce caractère particulier d'être comme le point initial de la réaction qu'on veut tenter dans l'instruction publique, de la lutte suprême entre l'Université et le jésuitisme.

Il est tard sans doute pour parler d'une solennité qui compte plus d'un demi-mois de date : un demi-mois, l'éternité, dans ce temps où tout va si vite, comme pressé de s'abîmer dans un immense oubli. D'ailleurs, dira-t-on, en face des graves intérêts qui s'agitent et se débattent sur tous les points du globe qui peut, après quinze jours, s'occuper de ces vaines cérémonies sinon les lauréats en vacances et les mères orgueilleuses de succès qui pourtant, on le sait, ne sont point des gages assurés d'avenir.

Nous répondrons que demain ces enfants, couronnés ou non du rameau de chêne, seront des citoyens, feront partie du souverain; comme tels auront des droits à exercer, des devoirs à remplir, et, quel que soit le sort qui les attend, ont leur part d'influence assurée sur le gouvernement de leur pays.

Encore quelques années et ces enfants, devenus pères de famille, tiendront à leur tour entre leurs mains l'éducation de quelques êtres confiés particulièrement à leur garde par la Providence. Enfin ces enfants, chacun d'eux dût-il, ce qui est impossible, vivre isolé de toute nation comme de toute famille, ces enfants sont des hommes, des êtres humains, ce qu'il y a de plus noble, de plus grand, de plus digne dans la création.

Pour qui comprend la vie dans ce qu'elle a d'élevé, que peut-il donc y avoir de plus important que le gouvernement de ces jeunes âmes ? Est-il plus haut sacerdoce que celui de l'éducation ? Est-il plus sainte mission que celle de développer d'une façon normale la vie de chaque individu ? Est-il tâche plus sacrée que celle de former les cœurs à la vertu, les esprits à la recherche de la vérité, l'homme tout entier à la religion, cette sublime expression de la vie dans ce qu'elle a de divin et d'humain à la fois ?

Dans le but de voir si le sens de l'éducation républicaine existe aujourd'hui, soit dans l'Université, tant dans ses établissements officiels que dans les institutions privées qui relèvent d'elle, soit dans ses adversaires, nous avons assisté à la distribution des prix du concours général, à celle d'un collége, à celle de la meilleure institution de la capitale. Nous avons écouté d'un esprit sincère et plein de bonne volonté six discours successifs ; nous avons lu beaucoup d'autres discours, prononcés au même moment sur divers points par des hommes dont la voix doit avoir autorité au dedans et au dehors , la plupart membres de l'Université de France, cette tête des universités, qui donna à l'Europe tant de noms illustres, à laquelle le monde dut tant de lumières. Nous devons le dire, le sentiment que nous avons remporté de là a été une profonde tristesse.

Au moment où une lutte désespérée s'engage entre l'esprit gallican, philosophique, révolutionnaire français et l'esprit jésuitique, obscurant, ultramontain ; entre les principes sacrés d'une démocratie dont l'heure est enfin venue, et celles d'un monarchisme dont la délirante agonie semble menacer encore le monde, nous avons attendu, espéré, cherché au fond de ces paroles prononcées devant des familles sympathiques, adressées à des enfants dont les âmes vont naturellement à l'enthousiasme, quelque écho de la voix de Jean Gerson, l'ami des petits enfants, l'apôtre de la démocratie comme de la raison et de la foi !

Sous ces voûtes de la vieille Sorbonne où retentirent avec passion des paroles de feu sous lesquelles le monde de l'intelligence eut longtemps l'habitude de se soumettre, nous étions venu dans l'espoir de recueillir au XIXe siècle, comme nous l'eussions fait au XVe, les révélations de l'esprit de Dieu; nous étions venu pour entendre l'université de France proclamer, expliquer le dogme saint de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

Au moment où nous entrâmes dans la salle, un souffle de République semblait la traverser. Les bannières tricolores s'agitaient de toutes parts, les familles rapprochées semblaient fraternellement unies dans l'attente du succès de ces enfants de la patrie qui rangés en bas sur l'estrade universitaire demandaient à grands cris que l'orchestre fît entendre les chants de notre révolution. Mais, hélas ! l'élan républicain n'allait pas tarder à être comprimé : le fantôme du moyen-âge apparaissant devait glacer les âmes les plus ardentes.

Les quatre facultés, sous le costume que vous savez, entrèrent précédées de leurs massiers qui, aujourd'hui, n'ont pas plus de sens que n'en auraient des licteurs marchant au XIXe siècle devant le président de la République française. Tout cela prend place ni plus ni moins et dans le même ordre qu'au XIIIe siècle, et nous nous rappelons involontairement la cérémonie du *Malade imaginaire* où paraît toute la comédie française.

Au milieu de ces hommes revêtus des costumes d'un autre âge un seul se montre habillé à la façon moderne. Représentera-t-il donc l'esprit nouveau, cet homme dont le front prématurément chauve semble éclairé des rayons de l'intelligence ?

Il est l'ennemi acharné de l'Université, dont il est aujourd'hui le chef; il est l'ennemi du génie du progrès, qui en ce moment plane sur la surface du monde, de même qu'au commencement de toutes choses l'esprit de Dieu planait sur les eaux. Entre cet homme dont l'extérieur offre un singulier mélange du moine et du gentilhomme, qui semble le masquer comme le représentant d'une théocratie et d'une aristocratie également antipathiques à l'esprit démocratique qui désormais anime la France, entre cet homme et l'Université il ne s'agit pas d'un tournoi à armes courtoises, mais d'un combat à outrance dont l'éducation de la jeunesse sera le prix.

L'Université va-t-elle du moins engager la bataille sur le bon terrain, comme l'ont fait ces braves enfants qui d'un *Vive la République!* vaillamment accentué ont salué l'entrée du ministre de la réaction monarchique ?

Va-t-elle prenant en main le drapeau du progrès, proclamer l'idéal sacré de la rénovation sociale ? Un moment nous l'avons espéré en voyant l'antique discours latin par lequel, de temps immémorial, s'inaugurait la séance, remplacé par un discours français.

Quel a été le sujet de ce discours ? *L'histoire des sciences depuis le dix-huitième siècle.* L'histoire des sciences, n'est-ce pas plutôt l'histoire de la science qu'il eût fallu dire ? de la science qui, dans son ensemble , embrasse les études philosophiques , métaphysiques, politiques, littéraires et religieuses , tout comme les sciences exactes, auxquelles l'Université n'a que récemment ouvert ses portes.

Eh bien ! sous ces murs de la vieille Sorbonne, comme à *l'Ecole polytechnique*, ou bien *aux Arts et métiers*, ce sera de sciences exactes surtout, nous pourrions dire seulement, qu'il s'agira, et le discours artistement combiné par un représentant de l'Université sera d'un affreux mathérialisme; monument massif, lourd, fermé, semblable aux pyramides d'Egypte, en ce qu'il ne s'y montre nulle ouverture donnant vue sur l'idéal, sur l'infini.

Si la religion est absente du discours de M. Jamin, la politique ne laisse pas d'y trouver place. Les souvenirs de notre première révolution y abondent. Les noms de Lavoisier, de Bailly, de Condorcet y figurent; leur mort est un de ces malheurs dont la réaction a hâte de couvrir notre immortelle Convention, comme d'une noire tache de sang.

En passant en revue ce que cette convention voulut faire pour l'éducation publique, M. Jamin, jetant un blâme étourdi sur l'œuvre de destruction qu'elle crut devoir accomplir, semble ne savoir pas qu'alors qu'un foi nouvelle apparaît sur le monde l'éducation, plus que toute antre institution, est à refaire et doit rester dans le néant plutôt que de suivre ses vieux orrements. Voyons en effet ce que firent les chrétiens. Plusieurs d'entre eux surent les lettres païennes; tous eussent pu les cultiver. La vie nouvelle n'était pas en elles, et ce fut à charge de laisser dire , *Ignorant comme un moine* qu'ils purent chercher, fonder cette science chrétienne dont les universités furent le produit et le résumé.

Comme l'église chrétienne détruisit jadis et dut détruire la science et les institutions païennes, pour leur substituer une science et des institutions en rapport avec l'esprit de l'Évangile; la Convention, église primitive de la République, dut détruire le passé monarchique, pour tout refaire à nouveau. Cette vérité, aucun des hommes qui se sont succédés au pouvoir, depuis la Révolution de février, ne semble l'avoir comprise.

Voulons-nous, devons-nous reprendre la voie révolutionnaire, abandonnée depuis thermidor par tous les pouvoirs qui se sont succédés, un moment rouverte sous l'impulsion populaire après Février, puis délaissée encore : telle est en effet la question.

On sait dans quel sens la résout M. de Falloux, qui a pris la parole après M. Jamin.

On ne sera pas tenté, nous l'espérons, de nous soupçonner d'une vive prédilection pour le ministre d'une réaction que nous avons en horreur. L'œuvre à laquelle M. de Falloux s'est consacré est à nos yeux œuvre de mal, de ténèbres. Eh bien ! l'habile discours du ministre, dans lequel, à vrai dire, il a évité les questions importantes pour se tenir dans les généralités d'un chevaleresque patriotisme, le discours du ministre se trouve être l'allocution la plus républicaine de 1849. Qu'on juge ce que devaient être les autres.

Les cris de *Vive l'Université! Vive la République !* dont les enfants ont salué la fin de ce discours protestaient contre la pensée intime, mais non contre la parole de M. de Falloux.

L'Université n'avait pas été attaquée par lui, qui pourtant voyait là, devant ses yeux, son ennemie acharnée armée de toutes pièces. L'homme d'Etat légitimiste avait tiré son chapeau à la Révolution avec presque autant de courtoisie qu'à Louis XIV lui-même.

Louis XIV, Louis-le-Grand, tel était, avant Février, le nom d'un collége qui depuis, pendant une année et demie, eut pour patron l'un des plus nobles représentants de la liberté de la pensée, René Descartes, l'immortel auteur du *Discours sur la méthode.*

Nous ne sommes pas, nous l'avouons, pour ces changements de noms qui mettent en déroute la topographie et l'histoire, et nous croyons qu'il est plus important de révolutionner les institutions et les mœurs que de débaptiser telle rue ou bien tel établissement.

Cependant Louis XIV, Henri IV, nous semblent de singuliers patrons pour la jeunesse républicaine; nous avions applaudi aux noms de Descartes et de Corneille imposés à deux vieux colléges du quartier latin; nous avions aimé qu'en matière d'instruction publique on laissât Charlemagne, dont le génie fit tant pour cette instruction, et, dans les changements qui avaient eu lieu, nous aurions volontiers plaidé en faveur de Louis IX , l'un des plus beaux types de l'histoire, et nous eussions désiré voir remplacer le nom aristocratique du collége Bourbon par un nom plus purement populaire que celui de Bonaparte. Enfin c'était affaire faite, et nous y comptions lorsque au lycée Descartes M. Feugère, chargé du discours, après avoir hautement vanté l'éducation des jésuites, auxquels fut jadis confiée la direction de ce collége, insinua que le nom de Descartes, imposé à cette institution, pourrait bien n'être plus que du passé. En effet la reprise de l'ancien nom fut bientôt annoncée comme une victoire, sans que le grand nom de Descartes reçût nulle excuse pour la dégradation qu'on lui faisait subir. Des artes est un saint par trop démocratique pour notre temps.

Toute la séance fut du même ton; seulement le président, M, Guignaud, le traducteur de la symbolique de Kreutzer, faisant invasion dans le domaine de la politique, et parlant de la prétendue liberté d'enseignement qu'on est en train de nous imposer, insinua, non sans réserve, que cette liberté pourrait bien n'être qu'un piége tendu à la véritable liberté, allusion que ne sembla pas comprendre un public plus amoureux de Louis-le-Grand que du philosophe tourangeau.

Passant du lycée Descartes à l'institution Sainte-Barbe, l'une des vieilles gloires du libéralisme, nous nous trouvons au milieu d'une vraie fête de famille. Un ancien barbiste, devenu ministre, la préside. Mais hélas ! le discours de M. Lacrosse, vide, pâteux, long dans ses quelques phrases, nous donne l'idée que le meilleur collége ne forme pas des hommes capables de remplir les fonctions publiques auxquelles tout citoyen peut être aujourd'hui appelé.

Nous nous demandions tout bas ce qu'il faudrait faire, et peut-être songions-nous à quelque école d'administration, lorsque le directeur de Sainte-Barbe, homme plus vénérable encore par son caractère et sa fraternelle bonté que par ses cheveux blancs, prit la parole. Son discours fut charmant, spirituel au plus haut point : quelques traits qui le terminèrent nous firent réfléchir tristement, en nous montrant que, même dans l'esprit de cet homme bon et intelligent, mille obscurités voilent l'éclatante lumière de l'éducation véritable.

En exprimant le désir que tous les bruits du dehors s'amortissent contre les murs de pierre de l'antique collége; en demandant aux élèves, dont quelques uns étaient peut-être déjà citoyens, dont beaucoup allaient le devenir le lendemain, qui tous étaient destinés à l'être, de ne s'occuper pas de politique, M. Labrouste avait oublié de donner aux familles et aux jeunes hommes qui l'écoutaient cette assurance qu'en éloignant d'eux les agitations prématurées et essentiellement passagères de la politique du jour. On voulait surtout les former à la vraie politique, à la politique religieuse dans toute son étendue; les rendre enfin plus propres à entrer dans la vie publique, plus dignes du titre de citoyen dans une République basée sur la liberté, l'égalité et la fraternité.

Ces mots sacrés, inscrits sur la porte du lycée Des cartes, comme sur celle de Sainte-Barbe, doivent pour que l'éducation soit ce que nous avons droit de l'attendre et de la vouloir pour nos enfants, passer des murs où ils restent à l'état de lettre morte dans l'enseignement quotidien des colléges, et surtout dans le cœur des professeurs chargés de cet enseignement. A ce prix, mais à ce prix seulement, l'Université vaincra l'esprit jésuite qui, semblable à l'ange de l'antique Jacob, veut aujourd'hui lui interdire le passage de Jabboek. Comme le patriarche, pour être bénie, l'Université doit être la plus forte en luttant avec Dieu et avec les hommes, c'est à dire en montrant sa doctrine et sa pratique supérieures à celles qu'on voudrait lui opposer, en se montrant hautement animée de l'esprit nouveau, qui est le souffle de vie.

A ce prix, mais seulement à ce prix, elle devra obtenir l'appui sincère et dévoué des républicains dans la lutte qui s'engage. Il ne s'agit pas de valoir un peu mieux que les *pères de la foi* pour mériter le concours des gens de cœur : il faut marcher d'un pas ferme et d'une âme solide dans les voies de l'avenir.

P. R.

L'un des Rédacteurs Gérant : ALPHONSE HERMANT.

Bourse de Paris du 3 septembre.

Passage de l'Opéra. — La rente 5 0[0 avait été négociée hier de 90 50 à 90 60, mais ce matin il y avait encore des achats nombreux et l'on a monté à 90 75.

Une heure. — La hausse continue avec une rapidité extraordinaire; on dit que plusieurs vendeurs à découvert sont exécutés, et qu'il va y avoir de nombreux achats à faire pour leur compte. On prétend aussi que la Banque de France est disposée à faire des avances à l'Etat pour faciliter l'ajournement de l'emprunt. Le 5 0[0 ouvert à 90 90 a monté en moins d'un quart d'heure à 91 40. Le titre manque absolument sur la place.

Toutes les valeurs suivent le mouvement de la rente.

Deux heures. — La rente a encore monté à 91 60, mais à ce prix les offres ont commencé à se montrer parce qu'il y avait des réalisations de bénéfices. On assure que l'intention des meneurs est de pousser le 5 0[0 en hausse de manière à ce qu'il soit côté au dessus de 90 après le prochain détachement du coupon.

Trois heures. — La rente 5 0[0 reste à son plus haut cours à 91 55 au comptant et à 91 70 à terme. La Bourse n'a pas eu un seul moment d'hésitation et les cours étaient encore très fermes à la clôture.

Le 3 0[0 a monté de 56 10 à 56 50, au comptant, à 56 45 à terme. La Banque de France a monté de 35 à 2,355, les jouissances des quatre canaux ont fait 80, le canal de Bourgogne 920. Les anciennes obligations de la Ville 1,250, les nouvelles 1,175. Les obligations de la Seine ont monté de 20 à 1095.

Les chemins de fer ont été vivement recherchés. Leur liquidation s'est faite en pleine hausse; le Nord a monté de 15 à 442 25, Strasbourg de 5 à 360, Nantes de 1 25 à 305, Vierzon de 5 à 305, Orléans de 15 à 775, Rouen de 2 50 à 532 50, le Havre de 5 à 265, Bâle de 5 à 107 50.

L'emprunt Romain a monté de 2 à 77 1[2, le nouvel emprunt du Piémont de 10 à 840, l'emprunt Belge de 84 a fait 96 1[4.

Après la Bourse à quatre heures, 5 0[0 91 55 offert.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0[0 j. du 22 mars.	90 80	91 60	90 80	91 55	90 40
4 1[2 0[0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	79 »
4 0[0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	71 »
3 0[0 j. du 22 déc.	56 10	56 50	56 05	55 50	55 80
Action de la Banque.	2340 »	2360 »	2310 »	2355 »	2320 »
Obligations de la Ville	1175 »	1175 »	1172 50	1175 »	1170 »
4 canaux avec prime.	» »	» »	» »	» »	» »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	80 »
Bourgogne, j. d'avril.	920 »	» »	» »	920 »	» »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	» »
Caisse hypothécaire..	»	» »	» »	» »	» »
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	» »	» »	» »	» »	2725 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	» »	Belgique, Emp. 1840..	96 1[2
Emprunt romain.........	77 1[2	Belgique, Empr. 1842.	» »
Emprunt d'Haiti.........	» »	Belgique, Trois 0[0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1[2 hollandais....	» »
Dette passive............	» »	Empr. portugais 5 0[0..	» »
Trois 3 0[0 1841.........	» »	Emprunt du Piémont..	840 »
De Dette intérieure.......	26 7[8	Lots d'Autriche..........	» »

CHEMINS DE FER. (COMPTANT.)	1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
Saint-Germain,	415 »	420 »	405 »
Versaille, R. D.	215 »	215 »	210 »
Versailles, R. G.	170 »	172 50	166 25
Paris à Orléans,	770 »	775 »	760 »
Paris à Rouen,	530 »	532 50	530 »
Rouen au Havre,	260 »	265 »	260 »
Avignon à Marseille,	225 »	230 »	225 »
Strasbourg à Bâle,	105 »	107 50	102 50
Du Centre,	305 »	310 »	305 »
Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
Orléans à Bordeaux,	402 50	405 »	400 »
Du Nord,	426 25	441 25	426 25
Paris à Strasbourg,	355 »	360 »	355 »

SPECTACLES DU 4 SEPTEMBRE 1849.

THÉATRE DE LA NATION. —

THÉATRE-FRANÇAIS. — Les Horaces

OPÉRA-COMIQUE. — La Val d'Andorre.

SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — La Jeunesse du Cid, le Trembleur.

THÉATRE-HISTORIQUE. — Le Chevalier d'Harmental.

VAUDEVILLE. — Une semaine à Londres, le troisième Numéro de la Foire aux idées.

VARIÉTÉS. — Les Caméléons, les Compatriotes, Lorettes et Aristos, le marquis de Carabas.

GYMNASE. — Les Sept Billets, la Famille Riquebourg, Chacun chez soi, Brutus... lâche César !

THÉATRE MONTANSIER. — Le Groum, un Oiseau de passage, une Chaîne anglaise, les Atômes Crochus.

PORTE SAINT-MARTIN. — L'Etoile du Marin, l'Hôtel de la Tête Noire.

AMBIGU-COMIQUE. — Le Juif Errant.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Cascades de Saint-Cloud, Œil et Nez, Mme Grégoire, le Cauchemar de son propriétaire.

DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — L'avocat sans cause, aux Innocents les mains pleines, Phœbus et Borée, Paris l'été.

THÉATRE-CHOISEUL. — Un bureau d'omnibus, le Petit Prophète, Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des Républiques.

THÉATRE DU LUXEMBOURG. — La Nuit du 16 avril, une Nuit au Château, le docteur Robin, l'Avocat pédicure.

CIRQUE-NATIONAL — Champs-Elysées. — Ouverture à 8 heures, Soirée équestre.

HIPPODROME, barrière de l'Etoile. — Exercices équestres, les dimanche, mardi, jeudi et samedi.

PANORAMA. Champs-Elysées. — Bataille d'Eylau.

CHATEAU ROUGE. — Bals les dimanche, lundi et jeudi.

JARDIN-MABILLE. — Bals les mardi, jeudi, samedi et dimanche.

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.